Legislative Activities

2001

New Brunswick

Prepared for The Honourable Bev Harrison
Speaker of the Legislative Assembly
Legislative Assembly of New Brunswick

April 20, 2002.

The Honourable Bev Harrison
Speaker of the Legislative Assembly
Room 31, Legislative Building
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Dear Mr. Speaker:

I have the honour of submitting this, the thirteenth annual report of *Legislative Activities*, for the year ended December 31, 2001.

Respectfully submitted,

Loredana Catalli Sonier

Loredana Catalli Sonier,
Clerk of the Legislative Assembly.

Table of Contents

Year in Review 7

Restoration 10

Office of the Legislative Assembly 12

Functional Statements 13

Office of the Clerk 14

House, Committee and Procedural Services 14

Activities of Standing and Select Committees 18

House Statistics 23

Financial and Human Resource Services 24

Staff Complement (as of March 31, 2001) 26

Budget 27

Legislative Library 28

Hansard 30

Debates Translation 32

Special Project 34

Ceremonial, Security and Visitor Services 36

Program for Members 38

Publications 38

Tributes 39

103-00434/

Year in Review

Clerk of the Legislative Assembly — Loredana Catalli Sonier

The year 2001 was an extraordinarily busy one throughout the Office of the Legislative Assembly. The fact that the Office met or exceeded projected goals reflects the level of teamwork, effort and dedication on the part of staff. Each branch achieved objectives at a time when a number were either short staffed or in the process of training new staff. The Assembly and the Committees of the Assembly sat a record number of days compared to statistics throughout the last decade.

During 2001, the Assembly sat 63 days compared to 75 in 2000. Standing and select committees held 68 meetings compared in 2000 to 97.

Hansard staff recorded and transcribed nearly 4.2 million words spoken over 401 sitting hours and transcribed 276 hours of committee sessions while Debates Translation translated over 2.2 million words and processed over 1,645 translation requests.

From January 25-28, the Legislative Assembly hosted the *18th Canadian Presiding Officers Conference* attended by Speakers and Deputy Speakers from provincial, territorial and federal jurisdictions along with special guests from state legislatures in Germany and the United States. Among the business session topics discussed were: Changing Procedural Authorities, The Functioning of Boards of Internal Economy, Declaration of Outside Interests, A Speaker's Alternative to Findings of Privilege and Does Imposing the Rule Limiting Debate during Consideration of a Bill Threaten Parliamentary Democracy?

On March 3, 2001, two new Members were introduced and took their seats in the House following their election in by-elections held February 5, 2001: Jean Dubé (PC), representing the constituency of Campbellton and Gaston Moore (PC), representing the constituency of Caraquet. The two vacancies were created as the result of the resignations of Edmond Blanchard (L), the Member of the Legislative Assembly representing the electoral district of Campbellton since 1987 and Bernard Thériault (L), the Member of the Legislative Assembly representing the electoral district of Caraquet since 1987.

The Third Session of the 54th Legislature which had been adjourned to March 27, 2001 was recalled into session Saturday, March 3, 2001, to consider back-to-work legislation for hospital workers. The rare weekend sitting concluded on Monday, March 5, when the House adjourned to March 27.

The House resumed sitting on March 27 with the presentation of the budget as the only item of business. On May 8, Claude Williams (PC) was introduced by Premier Lord and took his seat in the House. Mr. Williams was elected in a by-election held on April 23, 2001, to fill a vacancy in the riding of Kent South created by the resignation of former Premier and Member of the Legislative Assembly Camille Thériault (L), who had represented the riding since 1987. On June 1, 2001, the 63-day Third Session of the Fifty-fourth Legislature was prorogued.

From May 4-6, 2001, the Legislative Assembly hosted the 12th Annual Student Legislative Seminar. Fifty-six students representing high schools throughout the province attended the three-day seminar. This yearly seminar is made possible through the provision of funds by the Federal Ministry of Canadian Heritage and the Provincial Department of Intergovernmental Affairs under the Canada/New Brunswick General Agreement on the Promotion of Official Languages. The contribution of Members and staff of the Legislative Assembly, persons from the public and private sectors, and members of the judiciary, ensures the success of the seminar.

The Legislative Assembly received funding under this same Agreement to assist with the translation of the Journals of Debate (Hansard)

making the record of deliberations more accessible to the province's two linguistic communities.

From June 14-17, 2001, the Legislative Assembly hosted the 22nd Atlantic Provinces Parliamentary Conference which brings parliamentarians together for a three-day professional development conference held annually in a different Atlantic province.

During the recess of the House, committees maintained active schedules commencing a regular schedule of meetings in June and continuing throughout the summer months into early fall holding a total of 68 meetings.

The Fourth Session of the 54th Legislative Assembly opened on November 20, 2001. The Speech from the Throne, read by Her Honour Marilyn Trenholme Counsell, Lieutenant-Governor of New Brunswick, commemorated those who lost their lives as a result of the terrorist attacks on September 11, and recognized the generous actions of New Brunswickers who provided comfort and shelter to approximately 2000 American, Canadian and international travellers whose planes were diverted to the province.

On the first sitting day following the Speech from the Throne, Members unanimously passed a motion condemning the terrorist attacks, expressing solidarity with the citizens of the United States and supporting the Canadian Armed Forces engaged in the international conflict against terrorism as well as humanitarian actions in Afghanistan.

In late November, the Legislative Administration Committee considered a report on safety and security prepared by the Fredericton Police Department. Providing appropriate security for Members, staff and the public throughout the Legislative precinct while ensuring an open and accessible Legislature for Members, staff, and the visiting public was identified as an immediate priority by the Legislative Administration Committee. It was agreed that Members and staff, including the visiting public, must have confidence that the environment is safe and secure. Ensuring the ongoing security in the Legislative precincts will be a priority for 2002-2003.

Restoration and refurbishing work continued throughout the year. The food services facilities or Legislative Cafeteria was identified as a priority and a number of renovations were undertaken in the kitchen area to ensure that the legal standard codes for fire, electricity, ventilation and safety were met. The kitchen was refurbished with new appliances, stainless steel shelving, and ceiling and floor tiles.

Additional renovations to the dining and serving areas of the cafeteria will be undertaken in 2002-2003 to alleviate congestion and to ensure that facilities provide a pleasant environment for Members, staff, the visiting public and school children. Restoration of the chandeliers and the mace were also undertaken in 2001 and are detailed later in this report.

Subsequent to the official designation in 2000 of Parliament Square as a protected historic site, a working group of representatives from the Department of Supply and Services, the Culture and Sports Secretariat, and the Legislative Assembly, was established to develop a plan for the continued restoration of the Legislative Buildings and grounds.

Continued advances and upgrades to the technology infrastructure in the Legislative Complex resulted in upgrades to

(1) the digital audio recording system and transcription system;

(2) the Assembly's servers (to increase storage capacity and to improve efficiencies) and

(3) the Library's Card Catalogue System.

In November the Legislative Administration Committee approved a recruitment process to fill two key positions in the Office: Legislative Librarian and Sergeant-at-Arms. Following the recent practice in other Canadian Legislatures, the Committee accepted a recommendation that the position of Sergeant-at-Arms be publicly advertised for the first time.

Language training of Members and staff continued to be a priority and sixteen Members and seven staff took advantage of the language training services offered.

For the eighth year in a row, the Executive Officer and Sergeant-at-Arms recruited candidates for the 2001-2002 Canadian House of Commons Page Programme. Eight first-year university students from New Brunswick were interviewed of whom two were selected.

During the summer, the Legislative Assembly Office provided administration and human resource support for the MLA Student Employment and Experience Development (SEED), when 36 students were employed by Members. An additional 21 students were employed by the Office under various other programs.

Finally, there were numerous personnel changes in 2001. Fifteen staff retired or resigned to pursue other career opportunities. Eight new employees joined the staff of this Office:

Heather Allaby	(Researcher, Official Opposition Office)
Rabah Ayab	Translator, Debates Translation)
Charles Ayles	(Chief of Staff, Government Members' Office)
Rebecca Colborne	(Translator, Debates Translation)
Amanda DiPaolo	(Editor, Hansard)
Marc Duguay	(Communications Officer, Official Opposition Office)
Marie-Berthe Losier	(Communications Officer, Government Members' Office)
Shelly Theriault	(Secretary, Official Opposition Office)

Retiring were two long serving employees, Wendell Fulton, a researcher from the Office of the Official Opposition and Audrey Kitchen, an editor from the Hansard Office.

On November 14, 2001, the two historic chandeliers in the Legislative Chamber were officially relit after extensive restoration.

Left: The Chamber of the Legislative Assembly Building in Fredericton, New Brunswick, showing the in-progress restoration work on the chandeliers which was undertaken during 2001. See pages 10 and 11 for details.

Restoration

On November 29, 2000, a plaque was unveiled designating the Legislative Assembly block as a provincial historic site. The protected historic site designation means the complex of three buildings joins a group of over 100 sites designated by the province under the *Historic Sites Protection Act*. The Assembly block has the added distinction of being one of the Provincial Millennium Sites.

The Main Legislative Building has been the seat and symbol of democracy in New Brunswick since 1882, when it replaced a building that had been destroyed by fire two years earlier.

The chamber interior reflects the taste of the late Victorians. The most impressive element is its height–it rises 13 metres through the two main stories of the building–in contrast to the relative smallness of the room in terms of length and width.

Focal points of the Chamber are the magnificent crystal chandeliers, manufactured in the English style of the 1880s, composed of brass frames, opaque white glass reflector panels, lead crystal prisms and lead crystal globes. Each chandelier holds almost 600 pieces of individual leaded and crystal glass, hand crafted by Waterford Crystal in Ireland. Originally gas powered, the chandeliers had to be lowered and raised each time the gas burners were lit. In fact, they are still fitted with the mechanism which allows them to be lowered to the floor and raised to the ceiling.

In March of 1888, the Fredericton Electric Light Co. was paid $71.10 for installing electric light fixtures in the Parliament Buildings in the Assembly Chamber, the Council Chamber, the foyer and the main hallway. Sometime before 1920 the chandeliers themselves were converted to electricity.

On November 14, 2001, the two historic chandeliers were officially relit after an extensive refurbishment. The Speaker, Hon. Bev Harrison, and Supply and Services Minister Dale Graham took part in the lighting ceremony.

An earlier refurbishment of the chandeliers, begun in 1985 as part of renovations to the interior of the Chamber and completed in 1988, included replacing missing prisms, cleaning and lacquering brass and rewiring.

The most recent reconditioning was undertaken after a panel fell from the north unit of a previously damaged chandelier. In order for personnel to assess the situation, the chandeliers had to be lowered.

At this point the entire stability of the fixtures was questioned in terms of the supporting structure, the capacity of the existing winches, the adequacy of existing wiring and the holding capacity of the wired connections. After consultations with the Canadian Conservation Institute, staff of the Department of Supply and Services and the Culture and Sport Secretariat of the Department of Education, a time period from February 5 to March 20 was set aside to complete the work necessary to refurbish the chandeliers to their original magnificence.

Ned Bowes of Shades of Light who had been involved with the earlier 1985 renovation was contracted to do the work. A cherry picker was brought into the Chamber and all the crystals (prisms) and globes were removed. On February 21, each chandeliers was lowered and placed on a custom-made table outfitted with a rigid insulation top to cradle the body of the chandelier. It was at this point that the electrical inspector advised that rewiring would have to meet CSA approval.

It was decided that rather than have the 3-piece stem with questionable threaded joints, a one-piece support would be safer. The existing gas wheel at the base of each unit with its taped outlets was removed and replaced with a new CSA approved unit (the original wheels along with other replaced parts were photographed and placed in the New Brunswick Heritage Collection Centre).

On February 26, the main stem assembly of each fixture was removed and dismantled.

Previously damaged brass pieces from the main stem were removed to the New Brunswick School of Craft and Design for repair. One piece was damaged beyond repair and had to be reproduced. The next day, due to a recall of the House, the staging had to be removed from the Chamber and the chandeliers relocated to the third floor Rotunda area.

In mid-May the chandelier parts were shipped to Unilight Ltd. in Montreal for rewiring and repair of the previously damaged unit.

On October 8, chandeliers were returned to the Department of Supply and Services shop at the corner of Brunswick and St. John Streets for reassembling and refinishing with "Incralac". By November 5, all the crystals had been rewired by the specialist at Unilight Ltd. and all wire clips and ties were renewed with 21 gauge copper wire after the previously used snare wire was considered inadequate. The main body of the chandeliers were returned to the Chamber and mounted on the custom-made stands. By November 12, the chandeliers were hanging in their original places and the crystals were put in place after the chandeliers were raised.

Parties and Consultants involved in project:

Maverick Construction Ltd. (prime contractor)
590 Queen St.
Fredericton, N.B.

Unilight Ltd. (lighting consultant)
5530 St. Patrick St.
Montreal, QC
H4E 1A8

Canadian Conservation Institute (technical advice)
1030 Innes Rd.
Ottawa, ON

Shown above: Peter Davis, Manager, Technical Services, Department of Supply and Services and a co-worker refurbish the 1200 individual lead crystal glass prisms which were hand crafted by Waterford Crystal in Ireland. Before they were converted to electricity, the chandeliers were gas powered and were lowered and raised each time the gas burners were lit.

Office of the Legislative Assembly

Mission Statement

1. To assist the Legislative Assembly in fostering respect for the institution and privileges of parliamentary democracy.
2. To provide assistance and support to all Members of the Legislative Assembly, their staff and the public.
3. To provide impartial and confidential service to all Members of the Legislative Assembly.
4. To record the proceedings and maintain the records of the Legislative Assembly.
5. To provide public education and information services on behalf of the Legislative Assembly.

Organizational Chart

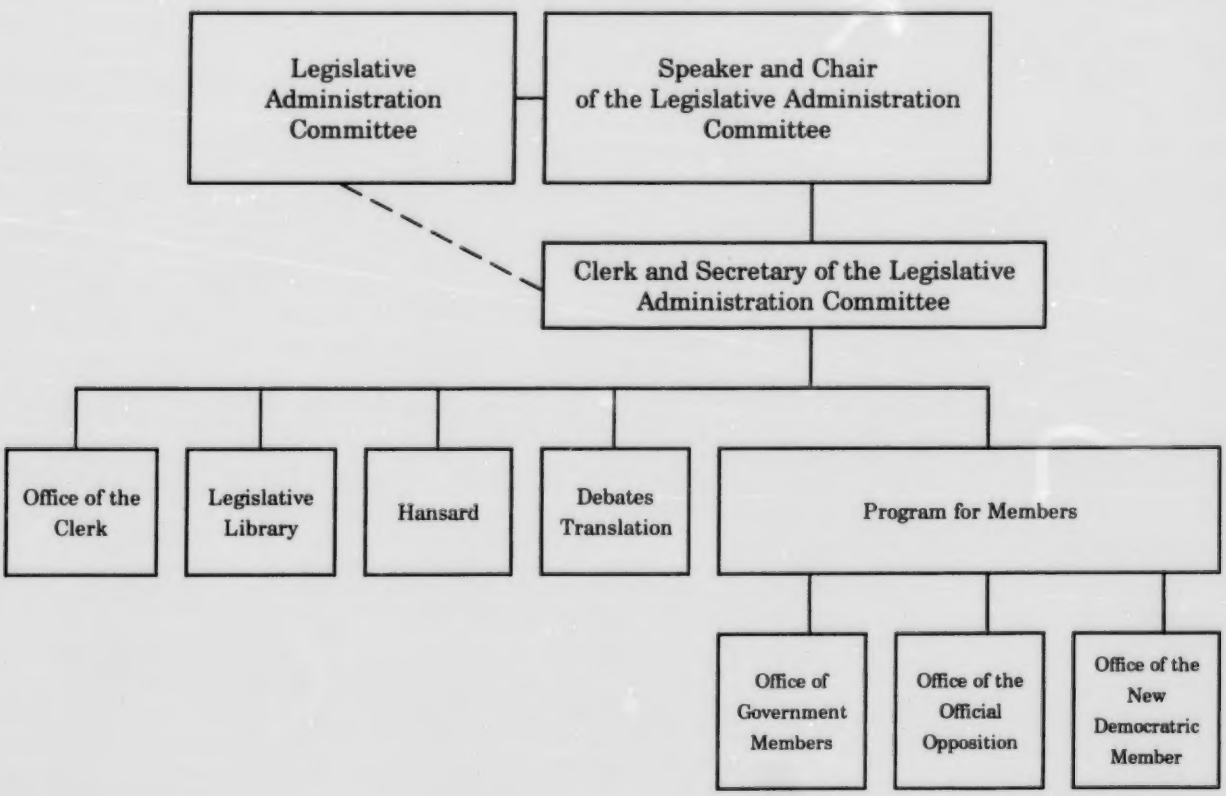

Functional Statements

1. *Clerk of the Legislative Assembly*

- Provides advice and support to the Speaker and members on procedural and administrative matters.
- Manages the Office of the Legislative Assembly.

2. *Office of the Clerk*

- Produces the Journal, Orders of the Day and maintains the official permanent records of the Assembly.
- Provides procedural advice and support services to the chairmen and members of committees of the Legislative Assembly.
- Provides public education and information services to Members, to government, and to the private sector.
- Provides administrative support to the Legislative Assembly.
- Provides financial and human resource management services to the Legislative Assembly.

3. *Legislative Library*

- Provides information and reference services to Members of the Legislative Assembly.

4. *Hansard*

- Records and transcribes House proceedings (Hansard) for the members of the Legislative Assembly and for publication; records and transcribes legislative committee proceedings for members of the Legislative Assembly.

5. *Debates Translation*

- Translates House proceedings (Hansard) and the Journal for members of the Legislative Assembly and for publication; translates speeches and statements for members of the Legislative Assembly, reports for legislative committees, and procedural and administrative material for the Office of the Legislative Assembly.

6. *Sergeant-at-Arms*

- Provides security services to the Legislative Assembly.
- Provides page and messenger services to the Assembly.
- Provides visitor information services to the public.
- Provides building maintenance and custodial services.

7. *Program for Members*

- Provides financial and administrative support to the backbench Members of the Legislative Assembly.

Office of the Clerk

Clerk of the Legislative Assembly — Loredana Catalli Sonier

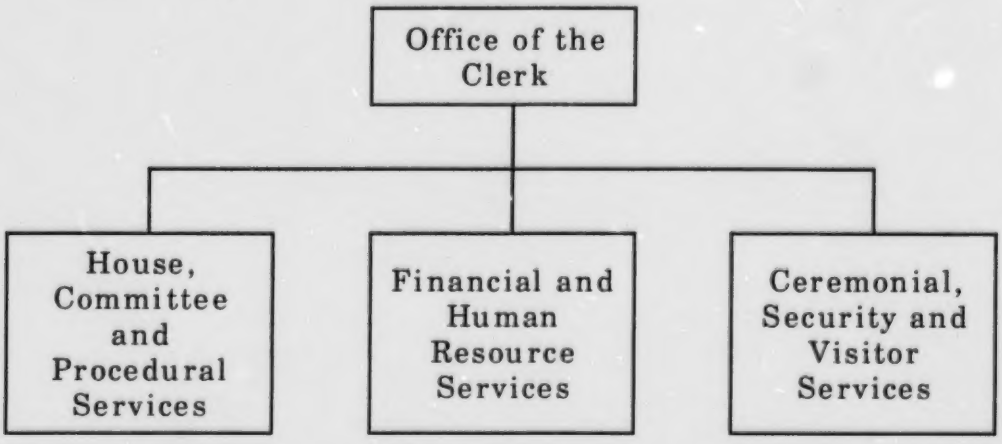

House, Committee, and Procedural Services

Although the Assembly and committees sat fewer days in 2001, the demands for House and Committee services remained high. Staff in the Clerk's Office provided procedural, administrative, and legal support for 63 sitting days of the House and 68 days of meetings of standing and special committees.

The Third Session of the Fifty-fourth Legislative Assembly which began on November 20, 2000, was recalled on March 3, 2001 to consider back-to-work legislation to force striking hospital support workers back to work. It took the House three days to pass Bill 30, *An Act to Ensure the Continuation of Certain Public Services in the Public Service* before adjourning until March 27. The House resumed sitting on March 27 with the presentation of the budget as the only item of business on the agenda. At the conclusion of the Budget Debate, the House adopted by Special Order the following extended sitting hours:

Sitting Hours

Tuesday	1.00 p.m. to 6.00 p.m. 7.00 p.m. to 10.00 p.m.
Wednesday	10.00 a.m. to 12.30 p.m. 2.00 p.m. to 6.00 p.m.
Thursday	1.00 p.m. to 6.00 p.m. 7.00 p.m. to 10.00 p.m.
Friday	10.00 a.m. to 12.30 p.m. 2.00 p.m. to 6.00 p.m.

The revised schedule remained in effect until the House concluded consideration of the estimates in the Committee of Supply.

A total of 72 Bills were introduced, 68 Government Bills and 4 Private Bills, of which 67 received Royal Assent.

Most of the House time was devoted to the consideration of Bill 18, *An Act Respecting the*

Regional Health Authorities Act during Committee of the Whole House, and to the consideration of the departmental estimates during Committee of Supply.

During the first twenty days of the Fourth session of the Fifty-fourth Legislative Assembly which opened on November 20, 2001, the government introduced 29 Bills, 14 of which received Royal Assent on December 21, 2001.

Private Legislation

The Clerk's Office processed ten applications for Private Bills for introduction during the Third and Fourth Sessions of the 54th Legislative Assembly. Of these, 6 received Royal Assent. In addition to assisting Members with the drafting of motions and amendments, Clerks-at-the-Table assisted in processing two Private Members' Public Bills.

Technology at the Legislature

The Legislative Assembly continued to advance and upgrade its technology infrastructure. The system hardware for the Assembly's digital audio recording and transcription system which was installed in 1999 was upgraded from 80GB of usable hard drive space to approximately 223GB. The upgrade allows untranscribed tapes to remain on line rather than in archives, and saves staff time and work.

The Legislative Assembly followed the lead of the New Brunswick government, moving away from Novell for file and print services and replacing two of its Novell servers with a new Compaq Proliant ML 530. The new server, which provides network support services for government and opposition members, is faster, has more storage capacity and is easier to maintain and support with additional fault tolerance built in. The rest of the Assembly continues to have network support from the Compaq Proliant 6000 server converted from Novell to Windows 2000, the system in place throughout most of government.

The proceedings of the House are currently stored on Betacam tapes, an expensive format which requires a significant amount of storage space.

The office is exploring the various options available for converting existing tapes and recording real time proceedings to digital format. An appropriate medium must be identified to ensure longer shelf life, and alleviate storage constraints with Rogers Cable and Sonoptics Tech. Inc.

Bruce Mather, the Office's Information Systems' Administrator, supervised several university and community college Co-op students while still meeting the increased information technology needs of Members and staff.

The Legislative Assembly has made a conscious effort to encompass the province's advances in the management of legislative affairs and the province's policy to remain technologically up-to-date. The Office strives to play a leadership role, given limited resources, in the use of information technology and in providing documents on the Internet.

Members of the Legislative Assembly from all parties lobbied the Legislative Assembly to upgrade standards and implement electronic on-line resources in order to carry out their duties as Members with access to in-house and www documents.

Technology in legislative offices has resulted in ease of or more efficient communication, cost savings, time saved in transporting and retyping Members speeches and research materials, communicating translation needs, improved service for Members, for constituents, for students in schools and universities around the province, and for staff and the general public.

It has been a challenge for the small but dedicated staff at the Legislative Assembly to meet the expectations and additional demands that the advancements in technology bring.

The Legislative Assembly's Web site is not the product of any preplanning or long-term investigative work or study on the part of staff

in the Office of the Assembly or of a committee of the Legislature. The site came into existence as a result of the Internet boom (for which nothing had been planned), repeated urging from Members, and numerous requests for online information about Members and the work of the Assembly.

Initially the focus was that the Legislative Assembly set up a strategic information technology plan, a local Area Network or LAN to connect the buildings within the Legislative Complex and with government and rest of the world. Subsequently, an Information Systems Administrator was hired and a technology budget approved. Since then, other important initiatives have been undertaken and completed.

With help from Communications New Brunswick, a dedicated civil servant in the Corporate Information Systems section of the Department of Supply and Services and one of the staff in the Clerk's Office, an ordinary, easy-to-up-date list of the Executive Council, and a listing of the Status of Bills was posted to the Assembly's Web site.

What followed, in part, was a certain amount of duplication. Biographies which had existed in hard copy since 1982 were updated and placed on the Web linked to the original simple list of Members.

From that point, things moved quickly to the point where there are now nearly 2000 documents on the Web site. At no time have resources been allocated to maintain a Web site under a separate vote in the estimates. While staff are encouraged to participate in professional development courses and the staff at Communications New Brunswick and within the Department of Supply and Services have always been most helpful, no additional staff was added to manage and further develop Web site content to meet the strategic information needs of the Legislative Assembly, its Members and the public. Instead, the Web site was added to the duties of existing staff with the help of occasional short-term students. During this period, a provincial election changed the entire face of the Legislative Assembly's site and, not long after, the Executive Council and line departments were completely restructured. What exists now may be best termed as "best efforts."

In short, staff are now in the position of supplying current documents and updates to existing documents. New documents are sought as soon as they are tabled in the House. Demands for additional information are received on an almost daily basis through the queries received over the Internet. There are approximately 2000 documents posted on the Assembly's Web site: http:www.gnb.ca/legis/index.htm

Journals of the House

During the year, staff compiled four editions of the Journals: the First, Second and Third Sessions of the 54th Legislative Assembly. At year end, the Journals for the First and Second Sessions had been revised and indexed and were ready for publication. Work commenced on indexing the Third Session and Unrevised Journals of the Fourth Session of the 54th Legislative Assembly. The Clerk's Office published three major documents relating specifically to the business of the House:

- The Unrevised Journals (often referred to as the Votes and Proceedings), which are published daily, are the official record of matters considered and decisions taken by the House. (The official report of what was said in the House appears in the Debates, also known as *Hansard*, is produced by the Hansard Office). At the conclusion of the session, the unrevised Journals are revised, indexed and published to form the official permanent record of the votes and proceedings.

- The Order and Notice Paper is published for each sitting and combines two documents: the Order Paper and the Notice Paper. The Order Paper is the official agenda for the House, listing all items of business that may be brought forward during that sitting. The Notice Paper contains notice of all items that Members and the Government wish to introduce in the House. The Order and Notice Paper also provides cumulative

information on the progress of all motions and documents presented or tabled in the House.

The Status of Legislation is published weekly when the House is in session and provides cumulative information on the progress of all Bills. The document is also posted on the Legislative Assembly's web page as are the Order and Notice papers, the Unrevised Journals, and all Bills introduced in the House.

Public Education and Inter-Parliamentary Relations

The Legislative Assembly hosted 56 students representing 37 high schools throughout the province at the 12th Annual Student Legislative Seminar held from May 4-6, 2001.

The objective of the seminar, a non-partisan program, is to provide a comprehensive understanding of the functions and operations of government in New Brunswick; to encourage the use of the model parliament forum in senior high schools; to promote positive relations between anglophone and francophone students; and to develop informed and responsible Canadian citizens.

Selection of participants is based upon leadership qualities, scholastic record, responsibility, interest in community and current affairs, and willingness to share experiences with others. Students are recommended by school principals, guidance counsellors and teachers.

Throughout the weekend, students attended various workshops and lectures focussing on the judicial, executive and legislative branches of government. Students gained first-hand knowledge from guest speakers Judge Alfred Brien, Judicial District of Saint John; Attorney General and Justice Minister Brad Green, and Madeleine Dubé (MLA for Edmundston).

The busy weekend culminated on Sunday morning when the students participated in a model parliament within the Legislative Assembly's historic chamber. Students sat in the seats normally occupied by their MLAs, and had the use of the Legislative Assembly simultaneous interpretation services.

House Speaker Bev Harrison presided over the model parliament as students used the information they had gained through the workshops to proceed through periods of oral questions and members' statements. Participants entered into debate in the House, passed or defeated motions and legislation, all of which they had written themselves around topics of concern.

In addition to the Student Legislative Seminar, the Legislative Assembly hosted two conferences, the Canadian Presiding Officers Conference in January, 2001 and the Atlantic Provinces Parliamentary Conference in late June. Preparation involved the sending of invitations, researching and preparing business sessions, selecting topics and arranging for speakers, preparing and facilitating itineraries of the various delegations, overseeing all related transportation and logistical requirements and organizing and hosting all social activities.

In 2002, the Legislative Assembly of New Brunswick will host the 41st Canadian Regional Conference of the Commonwealth Parliamentary Association (CPA) from July 16 - 21, 2002. Delegates from the Canadian Region of CPA, the United Kingdom and Caribbean Branches of the CPA will participate in this conference which is held annually in a different Canadian jurisdiction. Planning sessions are well underway and continued throughout the year.

In addition to regular duties, staff in the Clerk's Office prepared itineraries and coordinated the business session topics for Members attending the Canadian Regional Conference of the Commonwealth Parliamentary Association (CPA), the Canadian Regional Seminar of CPA, the Conferences of the Assemblée parlementaire de la Francophonie and the Council of State Governments/Eastern Regional Conference.

Activities of Standing and Select Committees

Clerk Assistant — Donald Forestell

I. Introduction

Legislative Committees have existed in New Brunswick since the meeting of the first Legislative Assembly in 1786. Parliamentarians realized very early on the need to entrust some of their work to groups - or committees - made up of their own Members. Since that time, the role and importance of committees has increased dramatically, especially over the past 25 years. Much of this is due to the increase in volume of the work coming before the Legislature, the complexity of which has made it more urgent that work be delegated to committees. It is also due to the ability and experience of persons elected to public office, who have sought a more meaningful role for themselves in the legislative process. Committees also provide an avenue for elected Members to better utilize their divers talents and abilities.

Legislative committees are an extension of the House and the makeup of a committee will generally reflect the overall distribution of seats in the Assembly. Proceedings in committee are often more informal and collegial than in the House itself, providing an atmosphere that is more conducive to collaborative thought and team work. Indeed, reports to the House are often agreed to unanimously, providing constructive recommendations that have received the support of all parties. Committees are able to carry out work that the Assembly as a whole would find difficult, if not impossible to undertake. They are able to consult with the public and hear the views and suggestions of ordinary citizens on important matters that a committee has been asked to review. Committees are able to travel when necessary, allowing Members to hear from citizens in all areas of the province.

Legislative committees maintained an active and productive schedule during the year 2001. Committees met throughout the year, reviewing and developing proposed policies and legislation and scrutinizing government spending and administrative actions. In total, 68 meetings were held during the course of the year to complete the work mandated to the various committees. The Crown Corporations and Public Accounts Committees were the most active of the Standing Committees, with a total of 21 and 18 meeting days respectively.

The following chart presents a breakdown of the various committees and the number of days each committee met during 2001:

COMMITTEE	*NO. OF MEETINGS*
Appointments	1
Crown Corporations	21
Education	0
Health Care	8
Law Amendments	3
Legislative Administration	9
Ombudsman	2
Private Bills	5
Privileges	0
Procedure	1
Public Accounts	18
TOTAL	**68**

II. Standing Committees

Standing Committee on Crown Corporations

The Standing Committee on Crown Corporations, chaired by David Alward (Woodstock) remained active during the year 2001. In total, 21 committee meetings were held throughout the year.

On January 11, 2001, the Committee met with Auditor General Daryl Wilson to review a report prepared by the Office of the Auditor General in relation to the Committee's review of the province's regional hospital corporations. The Auditor General also presented a report pertaining to NB Agriexport Inc.

Officials of the province's eight regional hospital corporations appeared before the committee during the later part of January, 2001. The

Board Chair, Chief Executive Officer and other senior officials from each hospital corporation appeared before the Committee to account for their activities and spending during the year in question. This marked the second time that officials of the various hospital corporations appeared before the Standing Committee on Crown Corporations.

The Committee met with the hospital corporations as follows:

January 16, 2001	Region 1 Hospital Corporation (South-East)
January 17, 2001	Region 4 Hospital Corporation
January 18, 2001	Region 6 Hospital Corporation (Nor'East Health Network)
January 19, 2001	Region 2 Hospital Corporation (Atlantic Health Sciences Corporation)
January 23, 2001	Region 1 Hospital Corporation (Beauséjour)
January 24, 2001	Region 3 Hospital Corporation
January 25, 2001	Region 7 Hospital Corporation
January 25, 2001	Region 5 Hospital Corporation

On February 27 and 28, 2001, the Committee met with officials of the Crown owned utility New Brunswick Power Corporation (NB Power). The Chairman of the Board, the President and other senior officials appeared before the Committee to account for the activities of the corporation for the year in question. The Committee also met with officials of N.B. Coal Ltd.

The Committee met in a working session on March 22 and May 18, 2001, and reported to the House on May 24.

The Committee met in the Legislative Council Chamber on October 2, 3, 4, 5, 10, 11 and 12, 2001 to review the activities and financial statements of various Crown Corporations for the year ending March 31, 2000. Officials of the following Crown Corporations and Agencies appeared before the Committee:

Algonquin Properties Limited
Forest Protection Limited
Kingsbrae Horticultural Garden
New Brunswick Board of Commissioners of Public Utilities
New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation
New Brunswick Crop Insurance Commission
New Brunswick Forest Products Commission
New Brunswick Investment Management Corporation
New Brunswick Liquor Corporation
New Brunswick Municipal Finance Corporation
New Brunswick Research and Productivity Council
Regional Development Corporation
Service New Brunswick
Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick

On October 30, 2001, Committee members participated in a training session offered by staff of the Office of the Auditor General. Topics included: understanding financial statements; the importance of goals, objectives and performance measures; reviewing annual reports; and issues related to public sector annual reporting in Canada.

On December 13, 2001, the Committee met in a special joint session with the Standing Committee on Public Accounts to receive and review the *Report of the Auditor General of New Brunswick, 2001*. The Auditor General briefed members on the nature of the work undertaken during the year and the contents and findings of the Report.

Standing Committee on Law Amendments

Bills introduced in the Legislative Assembly may be referred to the Standing Committee on Law Amendments for review. Public hearings may be held to obtain input from interested stakeholders, groups and individuals.

Bill 23, Privacy Act was introduced in the Legislative Assembly in December 2000 and referred to the Standing Committee on Law Amendments for review. The proposed Act would make an invasion of privacy a wrongful act and enable a person whose privacy had been invaded to sue the wrongdoer for damages, declarations or injunctions. The discussion paper "A Commentary on the Privacy Act" issued by the Department of Justice in December 2000 was also considered by the Committee.

The Committee held an organizational meeting on February 15, 2001, to consider the subject matter of the Bill and to schedule future hearings. Public hearings were held in Fredericton on March 22 and 23, 2001. Various groups and individuals appeared before the Committee to express their views. The Committee did not report the Bill to the House prior to the prorogation of Third Session on June 1, 2001.

Legislative Administration Committee

The Legislative Administration Committee is responsible for administrative and financial matters concerning the Legislative Assembly and its Members and determines all policies of the House in relation thereto. The Committee is chaired by the Speaker, Hon. Bev Harrison (Hampton-Belleisle) and is composed of Members from all parties represented in the House.

The Legislative Administration Committee held 9 days of meetings during 2001. The Committee met on February 8, April 4, May 16, June 19, September 27, October 16, 31, December 4 and 19, 2001. The committee reviewed and considered various matters related to the operation of Members' constituency offices. In addition, the Committee reviewed a report from Hon. Stuart G. Stratton, Q.C., Conflict of Interest Commissioner, on recommended revisions to the *Members' Conflict of Interest Act*. The Committee reported to the House with respect thereto on January 8, 2001. The Committee also considered matters relating to the safety and security of the Legislative Assembly Complex.

Standing Committee on the Ombudsman

The Standing Committee on the Ombudsman, chaired by Brenda Fowlie (Kennebecasis), is mandated to meet annually or as required, to review the Annual Report of the Ombudsman and to consider other questions relating to the Office of the Ombudsman as they may arise. The Ombudsman reports to the Legislative Assembly through the Committee.

The Committee met with Ombudsman Ellen King on September 25, 2001, to review the 1998-99 Annual Report of the Office of the Ombudsman. The Committee also participated in a training session with the Office of the Auditor General on October 30, 2001.

Standing Committee on Private Bills

Pursuant to Standing Rule 115, Private Bills introduced in the Legislative Assembly are referred to the Standing Committee on Private Bills after First Reading. Any person whose interests or property may be affected by a Private Bill may appear before the Committee to express their concerns. The Committee is chaired by Louis-Philippe McGraw (Centre-Péninsule).

Eight Private Bills were considered by the Committee during the year. The Committee met on March 20, 2001, and had under consideration Bill 17, *An Act Respecting the Canadian Information Processing Society of New Brunswick*, which was recommended to the favourable consideration of the House with certain amendments. The Committee also had under consideration Bill 29, *An Act Respecting Building Officials and the New Brunswick Building Officials Association Inc.*, and reported certain progress therein. The Committee subsequently recommended that in order to allow the application to be considered during the next session, consideration be given to waiving the requirements of Standing Rule 110 respecting filing fees and Standing Rule 111 respecting the publication of the notices.

The Committee met on May 8 and 10, 2001, and had under consideration Bill 41, *An Act Respecting The Association of Registered Professional Foresters of New Brunswick*; Bill 45, *An Act to Repeal An Act to incorporate the New Brunswick and Canada Railroad Company;* Bill 47, *An Act to Amend the Pension Plan for Employees of the City of Moncton Act;* and Bill 49, *An Act to Amend the Université de Moncton Act,* which were recommended to the favourable consideration of the House.

The Committee also had under consideration Bill 48, *An Act to Incorporate SG Hambros Trust Company (Canada) Inc.*; and Bill 55, *An Act to Amend An Act To Incorporate New World Trust Corporation;* and reported certain progress therein.

The Committee met again on May 15, 2001 and in a report presented May 31, 2001, recommended that in order to allow the applications of SG Hambros Trust Company (Canada) Inc. and New World Trust Corporation to be considered during the next session, consideration be given to waiving the requirements of Standing Rules 110 and 111.

The Committee met in a working session on September 20, 2001.

Standing Committee on Privileges

Under Standing Rule 9(2) of the *Standing Rules of the Legislative Assembly*, the House may, by resolution, refer a matter or question directly concerning the House or of any Committee or Member to the Standing Committee on Privileges.

The Committee did not meet during the year 2001.

Standing Committee on Procedure

Pursuant to Standing Rule 92, all Standing Rules and practices of the House, together with any matter referred by the Speaker, stand permanently referred to the Standing Committee on Procedure.

The Committee met on December 14, 2001, pursuant to Standing Rule 114(2), to consider waiving certain procedural requirements in relation to the application for the enactment of Private Bills that had originally been introduced during an earlier session of the House.

Standing Committee on Public Accounts

The Standing Committee on Public Accounts, chaired by Sheldon Lee (Charlotte) remained active during the year 2001, holding 18 meetings throughout the year.

The Committee met on February 1, 6, 7, 8, 13, 14, 15, 20, 21, 22, March 13, 14, September 12, 13, 14, and 18, 2001, to review the annual reports and financial statements of various government departments for the fiscal year ended March 31, 2000. Officials of the following departments and offices appeared before the Committee:

Office of the Auditor General
Office of the Comptroller
Department of Agriculture and Rural Development
Department of Economic Development, Tourism and Culture
Department of Education
Department of the Environment
Department of Finance
Department of Fisheries and Aquaculture
Department of Health and Community Services
Department of Human Resources Development - N.B.
Department of Intergovernmental Affairs
Department of Justice
Department of Labour
Department of Municipalities and Housing
Department of Natural Resources and Energy
Department of the Solicitor General
Department of Supply and Services
Department of Transportation
Advisory Council on the Status of Women
Executive Council Office
Labour and Employment Board
Legislative Assembly
Maritime Provinces Higher Education Commission
New Brunswick Police Commission
Office of the Premier
Premier's Council on the Status of Disabled Persons
Premier's Health Quality Council
Youth Council of New Brunswick

On October 30, 2001, Committee members participated in a training session offered by staff of the Office of the Auditor General. Topics included: understanding financial statements; the importance of goals, objectives and performance measures; reviewing annual reports; and issues related to public sector annual reporting in Canada.

On December 13, 2001, the Committee met in a special joint session with the Standing Committee on Crown Corporations to receive and review the *Report of the Auditor General of New*

Brunswick, 2001. Auditor General Daryl Wilson outlined the contents of the report and answered questions posed by Members.

III. Select Committees

Select Committee on Education

The Select Committee on Education was appointed to address the many issues and concerns involving the education of the people of New Brunswick. The Committee was mandated to seek out opinions and knowledge concerning the fields of education and to advise the Minister of Education and the Legislative Assembly as to alternatives for the delivery of education.

The Committee, chaired by Pat Crossman (Riverview), reported to the House during the Second Session of the Fifty-fourth Legislative Assembly. The Report outlined recommendations for a more effective structure to govern the province's education system. Chief among the recommendations was a proposal to establish publicly and locally elected district education councils and to ensure meaningful parental involvement in the governance structure.

Select Committee on Health Care

The Select Committee on Health Care, chaired by Madeleine Dubé (Edmundston), was appointed to examine, inquire into and report to the House with respect to the delivery of health care in New Brunswick, and to consider other matters as may be referred by government.

The Committee was requested by the Minister of Health and Wellness, Hon. Dennis Furlong (Dalhousie-Restigouche East), to make recommendations to the House on the development of a wellness strategy for the province. Wellness is about the promotion of healthy lifestyles, the prevention of illness, and identifying what individuals, communities, governments and the private sector can do to assist people to improve their health.

The Committee heard over ninety presentations during eight days of public hearings held in Fredericton, Edmundston, Moncton, Bathurst and Saint John, in October and November of 2000. The Committee also received over forty written briefs.

Further meetings were held in Fredericton on January 18, February 2, 9, 23, March 1, 15, 28 and April 24, 2001.

On May 1, the Committee presented a Report entitled *Working Together for Wellness: A Wellness Strategy for New Brunswick*, focusing on five clear priorities. The Report addressed the challenge of how government and society can better promote wellness, prevent illness, and address the factors that influence wellness, to help New Brunswickers stay healthy longer. The Committee identified five priorities for action: healthy lifestyles, children and youth, seniors, communities, and workplace wellness.

The Report recommended the establishment of a wellness Secretariat, to work with other departments and stakeholders, provide wellness expertise and information, communicate research findings, release an annual wellness report, and work to foster a community approach to improving wellness. The Committee also recommended that government departments develop a healthy public policy and review existing policies that impact on the wellness of New Brunswickers or their ability to improve their own health. In addition, it was recommended that a deputy ministers committee be established to oversee implementation of the strategy.

Select Committee to Review Appointments by the Lieutenant-Governor in Council

The Select Committee to Review Appointments by the Lieutenant-Governor in Council was appointed to review nominees to key positions on selected provincial agencies, boards and commissions.

The Committee met on November 25, 2001, to consider the mandate of various Crown corporations and agencies.

House Statistics

	53rd Legislative Assembly			54th Legislative Assembly	
	Second Session 1996 - 1997	**Third Session 1997 - 1998**	**Fourth Session 1998 - 1999**	***Second Session 1999 - 2000**	**Third Session 2000 - 2001**
Number of Sitting Days	40	41	40	65	63
Evening Sittings	4	5	6	18	15
Government Bills					
Introduced	91	56	61	49	62
Received Royal Assent	91	53	59	45	60
Private Bills					
Introduced	6	11	8	3	10
Received Royal Assent	5	11	7	2	7
Private Members' Public Bills					
Introduced	4	3	2	2	-
Received Royal Assent	0	0	0	1	-
Government Motions					
Total	7	10	2	8	10
Number debated	1	2	1	6	8
Number agreed to	7	9	1	6	8
Number withdrawn	-	1	-	1	2
Private Members' Motions					
Total	111	110	134	144	118
Number debated	7	8	4	11	5
Number agreed to	5	8	2	4	4
Motions for returns	102	89	127	130	102
Committee of Supply					
In House (Days)	13	20	22	35	32
In Committee on Estimates	-	-	-	-	-
Annual Reports Tabled	72	50	50	64	54
Petitions	13	8	8	16	16
Written Questions	4	3	27	0	4

*First Session of the 54th Legislative Assembly July 6, 1999 One-day Session

Financial and Human Resource Services

Director — Peter Wolters, C.A.

The Director of Finance and Human Resources is accountable for the proper and effective management of the financial and human resource support systems of the Legislative Assembly.

The provision of a high standard of support services to the Members and other branches of the Office of the Legislative Assembly is a priority and, to that end, staff attended information and training sessions such as the following:

- Courses and seminars on changes and enhancements to the Province's Human Resource Information System (HRIS) including performance management, access security and online maintenance of payroll and personnel records.

- Seminars entitled "Planning for Change", "Changes in Employment Insurance" and "Modernizing Government that covered areas such as career and succession planning in the provincial government, liability and responsibility of employees for actions, and current issues in the area of purchasing, accounting and auditing in governments.

- Noon-hour training seminars on recent technological advancements in information technology affecting areas such as electronic procurement and electronic spending and payment authorization in the public sector.

- Seminars on ongoing changes and developments in the areas of staffing, human resource policies and employee benefits in the public sector, including the Voluntary Early Retirement Window (VERW) Program, the Long Term Disability Program, and the Employee and Family Assistance Program (EFAP).

The first national conference of the Canadian Association of Parliamentary Support Services (CAPSS) took place from November 8-10, 2001. The Association was created for parliamentary staff responsible for providing support services in the areas of finance, human resources, technology and administration. The association's mission is to provide a means for consultation and information sharing among parliamentary organizations and to foster co-operation and understanding of the unique requirements to support these organizations. The Director attended this founding conference and looks forward to continued sharing of best practices with representatives from parliaments across Canada.

Effective April 1, 2001, the Legislative Assembly began ordering goods from Central Stores electronically using the Department of Supply & Services O&PEN system. The successful implementation of this system provides a more effective and efficient purchasing and receipt of goods with the convenience of an online catalogue and related pricing.

In June 2000 the Office of the Comptroller completed its Internal Control Review of the Office of the Chief Electoral Officer component of the Legislative Assembly, as requested by the Chief Electoral Officer. Following the issuance of the final report, the Finance and Human Resource section was requested to provide enhanced levels of support and expertise to facilitate the implementation of the recommendations contained in the report. It is expected that this support will continue and increase over the foreseeable future to ensure proper internal controls are in place to support this office in meeting its legislated mandate.

I. Financial Services

Overview

Financial Services include the following responsibilities:

* *Payroll and Benefits (Ministers, Members, public service and casual employees)*

- Ensure timely and accurate payment of (and provision of information relating to) salaries and benefits.

* *Members' and Committee Expenses*

- Ensure timely and accurate payment of expenses based on legislation and decisions of Legislative Administration Committee.

* *Purchasing of and Payment for Goods and Services*

• Ensure compliance with the various Acts and Regulations of the province. Ensure all transactions are properly recorded for financial statement presentation and safeguarding of assets. Ensure proper record keeping and storage for future reference purposes.

* *Financial Analysis and Projections*

• Review financial position of Legislative Assembly and responsibility sections within the Legislative Assembly. Advise individual managers of changes in expenditure status using customized reports and specialized reports when required.

* *Budget Process*

• Coordinate the budget process, prepare the budget submission and liaise with the related central agencies of the province of New Brunswick.

Financial Services Highlights

For the fiscal year ending March 31, 2001 the Legislative Assembly met budgetary objectives and maintained a reasonable level of services to the Members and staff. The accompanying financial statement shows actual expenditure savings compared to budget in the amount of $57,600, or 0.6% of budgeted expenditures, for the fiscal year ended March 31, 2001.

The budgetary process for the Legislative Assembly's 2001-2002 fiscal year provided yet another challenge to maintain a reasonable level of services to the Members of the Legislative Assembly and staff. The Legislative Assembly is facing significantly increased demand and expenses in areas such as translation and interpretation, transcription, information technology, televising of House proceedings, Legislative Committees and services to Members. As part of the budget process, additional funding was provided for an increase in the Members' Constituency Office Allowance and for interpretation services provided by the Department of Supply and Services.

Effective April 1, 2001 additional funding was approved for an increase of the Constituency Office Allowance for all Members by $5,000 per Member, bringing the allowance available for Private Members to $25,000 per fiscal year and the allowance available for Ministers to $15,000 per fiscal year. This follows a similar increase in June 1999. The resulting increased number of Constituency Office Allowance claims associated with these changes provided a significant increase in staff workload to continue to ensure timely and accurate processing of reimbursements to Members.

II. Human Resource Services

Overview

Human Resource Services include the following responsibilities:

* *Personnel Administration*

• Participate in recruitment process and ensure proper classification, compensation and benefits through maintenance of payroll and personnel records.

• Update and communicate changes in the areas of policies and benefits to all employees.

* *Human Resource Development*

• Facilitate staff training to enable employees to develop professionally and use their capabilities to further both organizational and individual goals.

* *Personnel Policies*

• Develop, maintain and document personnel policies in accordance with the Administration Manual of the province, Legislative Administration Committee decisions and the unique environment of the Legislative Assembly. Ensure proper communication of personnel policies to all employees.

Human Resource Service Highlights

The Finance and Human Resource section was again responsible for administration of the MLA Student Employment and Experience Development (SEED) program which began in 1997. Under this

program, each Member may employ a student in their constituency for a period between May and August, for work associated with the duties of a Member of the Legislative Assembly. The Finance and Human Resource section's responsibilities included coordination of the program with the Members and the commencement (payroll setup and notices of hiring), payment (weekly time sheet input) and subsequent termination (removal from payroll and issuance of Record of Employment) of each of the related students. A total of thirty-six students were employed by Members under this program. The employment of an additional twenty-one students employed under other programs was also administered by the Finance and Human Resource section. This included twelve Pages for the 2001-2002 session, four Tour Guides for the 2001 tourism season, and an information technology student.

Pursuant to legislation amending the *Legislative Assembly Act* introduced and passed by the Legislative Assembly for 2001, the Members of the Legislative Assembly received a 1.0% increase in their annual indemnity and expense allowance effective January 1, 2001 and a further 0.5% increase effective July 1, 2001. These increases mirrored the economic increases for employees of the province during 2001. Similar legislation was introduced and passed amending the *Executive Council Act*, requiring a similar increase in the salary paid to the Premier and Ministers. These increases and all the necessary adjustments were processed by the Finance and Human Resource staff.

Finance and Human Resource staff processed cost of living increases during, affected a total of sixty-two positions. Staff processed regular merit increases for employees and requests for position reclassifications, and assisted in the interviewing and hiring process for two Parliamentary Translators, a Parliamentary Editor, four Tour Guides and twelve Pages for the Office of the Legislative Assembly. With respect to the full-time employees of the Legislative Assembly, a total of nine employee commencements and six terminations, including three retirements, were processed by staff during the year.

Staff Complement as of March 31, 2001

	Permanent	*Elected*	*Sessional*	*Wages*	*TOTAL*
General Administration	8	0	0	3	11
Finance and Human Resources	3	0	0	0	3
Security	1	0	11	0	12
Office of the Conflict of Interest Commissioner	1	0	0	0	1
Legislative Library and Research Services	7	0	0	0	7
Hansard	10	0	0	0	10
Debates Translation	9	0	0	0	9
Members	0	55	0	0	55
Offices of Members of Registered Political Parties	18	0	0	0	18
Pages and Tour Guides	0	0	12	4	16
TOTAL	***57***	***55***	***23***	***7***	***142***

2000-2001 Financial Summary - Legislative Assembly For the Year Ended March 31, 2001 (in $ 000's)		
	Budget	***Actual***
Office of the Legislative Assembly		
Legislative Library	358.0	372.2
Office of the Clerk	1,010.5	989.6
Office of the Conflict of Interest Commissioner	126.3	84.7
Hansard	414.0	411.5
Debates Translation	553.5	566.8
Subtotal	*2,462.3*	*2,424.8*
Offices of Members of Registered Political Parties		
Office of Government Members	466.7	452.1
Office of the Official Opposition	531.5	531.5
Office of the New Democratic Member	113.2	113.2
Subtotal	*1,111.4*	*1,096.8*
Members' Allowances and Committees		
Allowances to Members	5,068.9	5,015.3
Legislative Committees	185.0	233.1
Subtotal	*5,253.9*	*5,248.4*
Total - Legislative Assembly	***8,827.6***	***8,770.0***

Legislative Library

Legislative Librarian — Eric L. Swanick

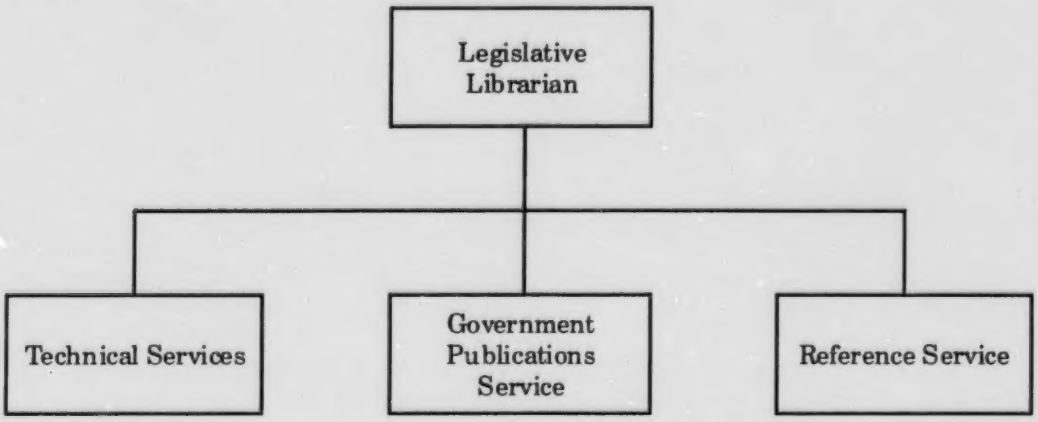

2000-2001

Introduction:

The *Legislative Library Act* (L3.1) states that "the Legislative Library shall operate for the use of members of the Legislative Assembly and members of the Departments that they may better serve the people of New Brunswick".

Government Publications Service

The Legislative Library is a full depository for New Brunswick government publications and a full depository for federal government publications in both official languages.

During 2000/2001, the Legislative Library sent 1,435 items to the National Library of Canada and 469 New Brunswick items were sent to Micromedia.

Duncan Systems converted many of the New Brunswick government publications records and these were added to the Library's database.

Reference Service

The Reference Service continues to offer and to coordinate instruction sessions on the Internet and library resources.

The Service continued to issue the quarterly *Selected Accessions / Liste sélective d'acquisitions,* eleven issues of *Periodical Contents / Table des matières des periodiques* and an issue of *Library Update / Nouvelles sur la bibliothèque.*

The Library's display cases in the rotunda areas of the Legislative Assembly featured several displays based upon the Library's collections.

Under the government's Co-Op Program Marc-André Deschênes from the Dieppe Community College completed the design for the Library's home page. Also under the Co-Op Program Ali Raza Chaudry from the University of New Brunswick Saint John Business School

worked for the summer on revisions to the New Brunswick history checklist as did Marie-Danielle Cantin, a student from the Québec-New Brunswick Exchange Program.

Technical Services

All book records are available in the Library's on-line catalogue. In addition to adding all new acquisitions, the emphasis now is to add the newly acquired government publications (especially New Brunswick material) to the database.

Various

During the summer, several students returned to assist in various tasks for which our thanks again.

Again the Library loaned publications to the Canadian Institute for Historical Microreproductions. The Library received financial assistance from the Viscount Bennett Trust Fund to assist in the purchase of rare New Brunswick materials. Goose Lane Editions again contributed their publications to the Library. Also gifts were received from Douglas Fetherling, the estate of J. B. M. Baxter, and the Library acquired the collection held by the former Cultural Affairs Branch.

Kathleen Jeffries, Janet McNeil and Margaret Pacey took an html course.

Jean-Claude Arcand attended the Atlantic Provinces Library Association conference. Margaret Pacey attended the Access Y2K conference held in St. John's, Newfoundland. Eric Swanick attended the Special Libraries Association Conference and the meeting of the Association of Parliamentary Librarians in Canada / Association des bibliothècaires parlementaires au Canada. Eric spoke on the Library and its services to the Progressive Conservative caucus. He spoke on the same topic along with the reconstruction of the Medley Library at the Restigouche Museum in Dalhousie. Eric Swanick also received financial assistance from the Atlantic Provinces Library Association to resume work on the Alden Nowlan bibliography.

Our thanks to all who assisted the Library during the past fiscal year.

Hansard

Hansard Editor — Susan Kennedy

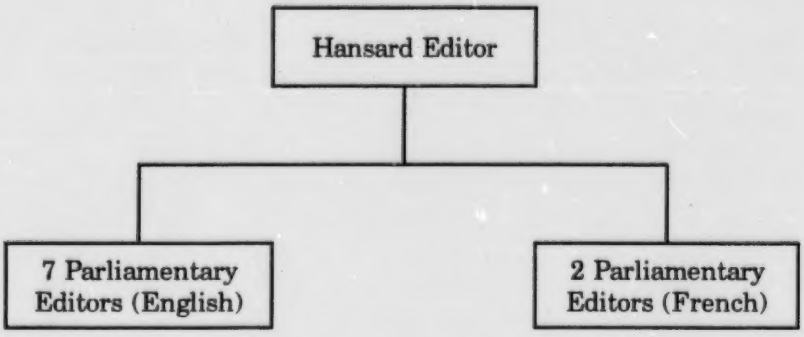

Mandate

Under section 4 of the *Official Languages Act of New Brunswick*, "Records and reports of any proceeding of the Legislative Assembly or committee thereof are to be printed in the official languages". This requirement is enshrined in subsection 18(2) of the *Constitution Act, 1982*: "The statutes, records and journals of the legislature of New Brunswick shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative."

More specifically, the Hansard Office records, transcribes and publishes the proceedings of the House ("Hansard") in both official languages, with emphasis on oral questions; records, transcribes and makes available the proceedings of the standing and select committees of the Legislative Assembly in the spoken word; and responds to inquiries relating to recorded proceedings.

Policy AD-1206 in the *Administration Manual* of the province of New Brunswick provides more information on Hansard Office functions, priorities, services, and transcribing and editing policy.

Highlights

- Four casuals were hired to assist staff during part of the year.

House

Objective: to record, transcribe and edit House proceedings, with priority given to oral questions and requests for specific excerpts of transcripts or information.

Oral question transcripts are provided to 280 clients on a daily basis. Tables 1 and 2 provide a breakdown by party of oral questions, as well as statements by ministers and members.

During the 2000-01 fiscal year, there were 70 sitting days, with 17 night sittings. This entailed the recording, transcribing and editing of 401 hours, or 5 032 five-minute takes, and included the first all-night sitting in memory. The sitting began at 1 p.m. on May 2, 2000 and finally adjourned at 9:50 a.m. on May 3, 2000. The next daily sitting began at 10 a.m. the same day, and continued until 6 p.m.

Hansard daily reports are provided to 47 subscribers. As of the end of the fiscal year, dailies for the 1999-00 session had been distributed up to Daily Sitting 46, May 12, 2000, while dailies for the 2000-01 session had been distributed up to Daily Sitting 7, November 23, 2000.

Table 3 provides comparative statistics on the number of days, hours, and tapes and/or takes for the past five sessions.

Bound volumes of Hansard are published in both official languages. Hansard volumes are provided to 67 subscribers—Members of the Legislative Assembly; government departments; political party offices; legislative, university and public libraries throughout Canada; the media; and interested citizens.

During the 2000-01 fiscal year, there were 412 requests for specific excerpts of House proceedings.

Committees

Objective: to record, transcribe and edit proceedings of the standing and select committees of the Legislative Assembly, with priority given to requests for specific excerpts of transcripts or information.

During the 2000-01 fiscal year, a total of 44 meetings of standing committees were recorded: Crown Corporations, 16; Crown Corporations/Public Accounts, 2; Law Amendments, 1; Private Bills, 7; Procedure, 1; and Public Accounts, 17. A total of 19 select committees were recorded: Education, 5; and Health Care, 14. These committee meetings entailed the recording, transcribing and editing of 276 hours, or 3 343 five-minute takes.

Table 4 shows the percentage of committee work compared to House work.

During the 2000-01 fiscal year, there were 135 requests for specific excerpts of committee proceedings.

Special Events

Hansard staff operated the sound equipment throughout the three-day Student Legislative Seminar in May 2000.

Hansard staff operated the sound and recording equipment for the business sessions of the 18th Canadian Presiding Officers Conference on January 26 and 27, 2001. This entailed the recording, transcribing and editing of 9 hours, or 116 five-minute takes.

Staff

Mary Bastin was one of five employees honoured by members and staff at a reception on November 16, 2000 for employees with 25 or more years of service with the Legislative Assembly and the province of New Brunswick. Mary retired on November 30, 2000 with more than 27 years of service.

Pat Wright was honoured by members and staff at a reception on February 2, 2001 for her 25 years of service with the Legislative Assembly and the province of New Brunswick.

Table 1:
Oral Questions by Caucus
2000-01 Fiscal Year

Caucus	Questions	Minutes
Progressive Conservative Party		
Liberal Party	317	1 851
New Democratic Party	58	162
TOTAL	**375**	**2 013**

Table 2:
Statements by Ministers and Members
2000-01 Fiscal Year

Caucus	Ministers	Members
Progressive Conservative Party	190	245
Liberal Party		309
New Democratic Party		47
TOTAL	**190**	**601**

Table 3:
Comparative Statistics for Sessions

	1996-97	1997-98	1998-99	1999+ 1999-00	2000-01
Days	40	41	40	1+ 65	63
Hours	224	220	235	1+ 376	340
	1 477*	1 437*	1 519*	7*+	4 199#
				+ 4 766#	

*** Tapes**
#Takes

Table 4:
Takes Recorded
2000-01 Fiscal Year

	5-Minute Takes	% of Workload
House	5 032	60
Committees	3 343	40
TOTAL	**8 375**	**100**

Debates Translation

Chief Translator — Aurella Losier-Vienneau

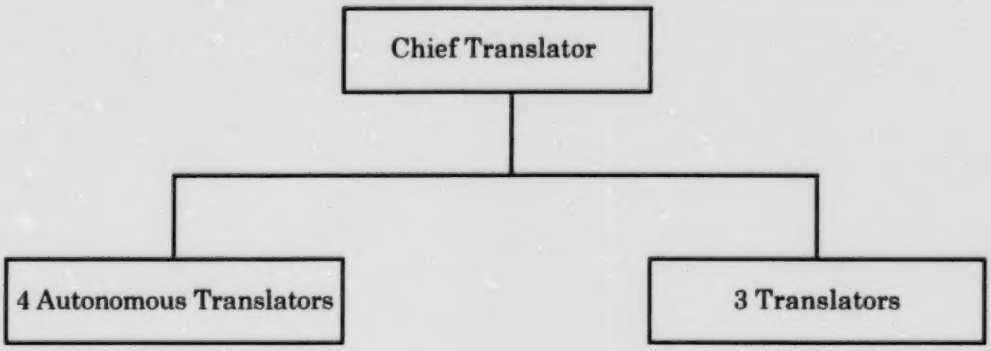

Mandate

Under section 4 of the *Official Languages Act of New Brunswick*, "Records and reports of any proceeding of the Legislative Assembly or committee thereof are to be printed in the official languages". This requirement is enshrined in subsection 18(2) of the *Constitution Act, 1982*: "The statutes, records and journals of the legislature of New Brunswick shall be printed and published in English and French and both language versions are equally authoritative."

More specifically, Debates Translation translates statements and speeches delivered by members in the House, the daily Journal and the proceedings of the House ("Hansard"), as well as other material for the Office of the Legislative Assembly.

Policy AD-1205 in the *Administration Manual* of the province of New Brunswick provides more information on Debates Translation responsibilities, functions, priorities, and services, as well as the translation policy.

Highlights

- During the 2000-2001 fiscal year, over 2.2 million words were translated, which represents a 15% increase over the previous year. Table 1 provides a breakdown.
- In total, 1 645 translation requests were processed, which represents a significant 60% increase over the previous year.
- During the year, translation for the Office of the Legislative Assembly increased by 60% over 1999-2000.
- Due to the increased number of daily sittings—70 during the 2000-2001 fiscal year as opposed to 25 in 1999-2000—translation for the House, i.e. the Order Paper, notices of motion, and the daily Journal, showed a remarkable 213% increase over the previous year, while translation for legislative committees dropped by 11% during the same period.
- For the same reason, in 2000-2001, translation of the Hansard decreased by 20% over the previous year.
- After conducting two competitions in early fall and winter, Debates Translation was successful in hiring a Translator II to fill the vacancy which had occured in the office in early summer.

House

Objective: to translate the records and journals of Legislative Assembly proceedings, as well as motions introduced in the House.

Translation of Hansard accounted for 47% of the workload. Approximately 23% of Hansard translation was into English. Table 2 provides comparative statistics on the number of words for the past five sessions.

The daily Journal represented 3% of the workload; translation is usually completed shortly after the session. The Order Paper and notices of motion accounted for 21% of the workload, more than three times last year's amount; these receive same-day translation.

Members of the Legislative Assembly

Objective: to translate, as resources allow, statements and speeches delivered in the House by members, including Cabinet ministers and opposition members.

Translation for Members of the Legislative Assembly accounted for approximately 18% of the total workload, which is twice as much as last year.

During the 70 sitting days in the fiscal year under review, 616 translation requests were processed, representing 1 831 pages. These included the throne speech, the budget speech, as well as 542 statements and 72 speeches given in the House by ministers or private members. An average speech is 13 pages. Translation for Cabinet ministers accounted for 51% of the workload. Approximately 95% of translation was into French.

During intersession, written translation services provided for both government and opposition members include correspondence and press releases. The Office of the Official Opposition was the largest client (51% of workload), followed by the Office of Government Members (38%). Requests from the New Democratic Member's Office accounted for 11% of the workload. Translation requests by Members of the Legislative Assembly usually receive same-day or next-day service.

Committees

Objective: to translate reports, agendas, and notices of meeting for standing and select committees of the Legislative Assembly.

Translation for committees represented almost 4% of the total workload during the 2000-2001 fiscal year.

Office of the Legislative Assembly

Objective: to translate material of a procedural and administrative nature for the Speaker's Office, the Clerk's Office, and the Legislative Library.

Translation for the Office of the Legislative Assembly increased by almost 60% over the previous fiscal year and represented 7% of the total workload in 2000-2001.

Table 1:
Debates Translation Output,
2000-2001 Fiscal Year
(in thousands of words)

HOUSE	
Notices of Motions and Order Paper	463
Journal	69
Hansard[1]	1 061
MEMBERS	
Speeches and Statements	312
Correspondence, releases	83
COMMITTEES	83
OFFICE OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY	166
TOTAL[2]	2 237

[1] Includes a carryover of 1.06 million words (71% of 1997-98 Hansard) from the previous fiscal year.

[2] Excludes a carryover of approximately 5.2 million words (27% of 1997-98 Hansard, 100% of 1998-99 Hansard, 100% of 1999 Hansard, 100% of 1999-2000 Hansard, and Sittings 1 to 29 of 2000-2001 Hansard) into the next fiscal year.

Table 2 :

Comparative Statistics for Sessions

	1997-98	1998-99	1999	1999-00	2000-2001
Days	41	40	1	65	63
Words*	1 469	1 586	5	2 489	2 100**

* In thousands.

** Estimate.

Special Project

Special Project Officer — Valmond LeBlanc

Background

When Debates Translation was established in 1977, its mandate was to translate House proceedings ("Hansard") before the next session. This differs from other legislative bodies in Canada, where proceedings are usually made available within 24 to 48 hours. A translation backlog of Hansard developed in the early nineties, and the Legislative Administration Committee approved in September 1997 a strategy to address the issue. This strategy had three components.

The first component was to maintain outside funding to assist catch-up efforts. In 2000-2001, for the sixth consecutive year, a translation outsourcing grant was received under the Canada/New Brunswick General Agreement on the Promotion of Official Languages. The Legislative Assembly appreciates the cooperation of the Department of Intergovernmental Affairs and Canadian Heritage in support of its efforts to meet the objective of making documents available simultaneously in both official languages without undue delay. This funding increased by 20% compared to the previous fiscal year.

The second component was internal funding for outsourcing. In 2000-01, this level of funding was maintained. One portion was required for a casual support staff.

The third component was designation of a senior staff member as Special Project Officer, reporting to the Clerk of the Legislative Assembly, to focus full-time on elimination of the translation backlog. Duties also included updating the

Directory of New Brunswick and National Organizations and leadership in setting standards and quality control.

The special project has three objectives.

Objective 1: Maintain the Hansard translation workflow.

Results

- In 2000-01, Hansard translation demand reached an estimated 2.8 million words, an increase of over 415% compared to the previous fiscal year. This was the highest annual demand since written translation of Hansard was introduced in 1977.

- In 2000-01, Hansard translation output totaled 1.1 million words, which was 20% less than in the previous fiscal year. This production decrease was largely in response to a 60% increase in translation requests in other areas of activity.

- During the year in review, demand exceeded output by 1.7 million words. Over the past five years, demand has exceeded output by an average 0.6 million words per year.

Objective 2: Provide translation of daily sittings at an earlier date.

Results

- In 2000-01, on-line translation of Hansard dailies was made available on the Legislative Assembly network 60 months earlier than the published volumes. This represents a 25% improvement over the previous fiscal year.

- As of March 31, 2001, translation of dailies up to Day 30 (February 10, 1998) of the 1997-1998 session was posted on the network.

- Dailies up to Day 18 (January 8, 1997) of the 1996-1997 session were available in bilingual dual-column format on the network. This material can be viewed, printed and is fully searchable electronically.

Objective 3: Reduce the Hansard translation backlog to 12 months.

Results

- During 2000-01, the Hansard translation backlog increased by a net 1.4 million words or 38%, compared to a net decrease of 0.6 million words or 15% in the previous fiscal year.

- Although 70 daily sittings were added during the fiscal year, translation of 28 sitting days was completed, for a net backlog increase of 42 sitting days.

- As of March 31, 2001, Hansard translation was trailing by 37 months (or 144 dailies), compared to 28 months (or 102 dailies) at the end of the previous fiscal year.

Greater Accessibility

Beginning with the 2000-01 fiscal year, Hansard daily sittings are converted into PDF format as soon as translation is completed. This makes the format independent of the word processor and facilitates consultation by Members of the Legislative Assembly and their staff. Earlier dailies were also converted with the assistance of a summer student.

Conclusion

Translation of House proceedings is conducted in concert with the 7 other parliamentary translators at Debates Translation as well as 19 professionals in the private sector, in close cooperation with staff at the Hansard Office. Efforts will continue to offer a product that not only meets high-quality standards but that is also provided on a more timely basis for members and staff of the Legislative Assembly, government departments and New Brunswickers.

Ceremonial, Security and Visitor Services

Sergeant-at-Arms — Phyllis LeBlanc

I. VISITOR SERVICES

During the 2001 tourist season (June-August) 9,854 visitors toured the Legislative Assembly, compared to 11,116 in 2000 and 11,860 in 1999. The building was opened to visitors from 8:30 a.m. to 7 p.m., seven days a week, including statutory holidays.

Four tour guides were employed during the summer months: Conor Barry, Melissa Montgomery, Billy Power and Jason Preston.

Tours are also given during the remainder of the year. Visitors are encouraged to book ahead since tour guides are not always on duty. Ms. LeBlanc assumes responsibility for tours when guides are not available. Groups or individuals should telephone (506) 453-2527 to make reservations.

II. ACTIVITIES

Activities which are normally held in the Assembly Chamber were moved to other venues during the months of September, October and November due to the refurbishment of the chandeliers.

Excellence Awards

The Excellence Awards were awarded to four New Brunswickers in a ceremony held in the Chamber on April 24, 2001. The awards recognize individuals who have made an outstanding contribution to the arts. Michel Cardin received the André Thaddée Bourque and Louise Manny Award for Excellence in Music; Ludmila Knezkova-Hussey, for Excellence in Community Cultural Development; Douglas Lochhead, the Alden Nowlan Award for Excellence in English-language Litterary Arts, and Norman Robichaud, for Excellence in Community Cultural Development.

Among the dignitaries present were Her Honour Marilyn Trenholme Counsell, Lieutenant Governor, and Deputy Premier, Hon. Dale Graham.

Swearing-in Ceremony

Following by-elections in February and April 2001, Jean Dubé (Campbellton), Gaston Moore (Caraquet) and Claude Williams (Kent South) were sworn in. They joined the government of Hon. Bernard Lord.

Student Legislative Seminar

Fifty-five students participated in the twelfth annual Student Legislative Seminar from May 4 to 6, 2001. Selection of the participants is based upon leadership qualities, scholastic record, responsibility, interest in community and current affairs, and willingness to share experiences.

The weekend workshops and lectures focussed on the judicial, executive and legislative branches of government. The busy weekend culminated with the Model Parliament, presided over by the Speaker, Hon. Bev Harrison. The students had the opportunity to visit Her Honour at Old Government House on Friday evening and to hear Premier Bernard Lord speak on Saturday afternoon.

Medal Presentation

On June 11, 2001, peace medals were presented to Captain Thomas Leitch and Warrant Officer John LeBlanc by Mr. Eric McKenzie, MLA for Fredericton-Fort Nashwaak in the Legislative Council Chamber. A reception was held in the rotunda for family and friends following the ceremony.

Book of Condolences

Following the tragic events at the World Trade Center in New York and the Pentagon in Washington, DC, Premier Lord invited all New Brunswickers to express their compassion and their solidarity to all American citizens.

In honour of the memory of the victims of the disasters, a National Day of Mourning was declared for Friday, September 14, 2001. The Premier was at the Legislative Assembly to observe a three-minute period of silence and to sign the book of condolences which had been placed in the rotunda of the Legislature.

Swearing-in Ceremony

On October 10, 2001, MLAs, family and friends attended a ceremony for Hon. Rodney Weston who was sworn in as Minister of Agriculture, Fisheries and Aquaculture by Her Honour Marilyn Trenholme Counsell.

Chandelier Lighting Ceremony

On November 14, 2001, Speaker Bev Harrison welcomed guests to the lighting of the chandeliers, which had been dismantled and refurbished under the supervision of the Department of Supply and Services. After brief remarks by Hon. Dale Graham, the chandeliers were switched on by the Sergeant-at-Arms, Phyllis LeBlanc.

Tree Lighting

The annual Tree Lighting Ceremony was held on December 7, 2001. As is customary, hot apple cider and hot chocolate were served by park officers and park wardens from Mactaquac Park. The impressive crowd was entertained by the Lintuhtime Youth Choir, under the direction of Helen Mòrag McKinnon. Candles and candy were distributed to the children by the Scouts.

Following welcoming remarks by Speaker Bev Harrison and prayers by Legislative Assembly chaplains Dean Keith Joyce and Father Donald Savoie, there were messages from Premier Bernard Lord and Her Honour Marilyn Trenholme Counsell. Her Honour led the countdown to light the huge tree. Santa made a brief appearance and urged the crowd to follow him and the band up Queen Street to participate in the City of Fredericton Tree Lighting Ceremony at City Hall.

III. PAGES

Pages continue to be recruited among university students. Advertisements are placed in *The Brunswickan* and at the Student Placement Centre, where applications are available. Applications are also available from the Clerk's Office.

The Legislative Assembly provides assistance to the House of Commons Page Program. Applicants are screened by the House of Commons staff on the basis of stringent academic skills, after which candidates are interviewed by the Sergeant-at-Arms and the Executive Officer.

IV. SECURITY

The Security of Members, staff and visitors continues to be ensured by Commissionaires who are on duty on a 24-hour basis. During the sittings of the Legislature, plainclothes off-duty police officers offer on-site protection.

In August, the Sergeant-at-Arms requested that the Fredericton Police Department conduct a threat assessment study of the Legislative precinct. Staff Sergeant G. A. (Gordon) Fortner was assigned to the task. A report and recommendations were presented to the Legislative Administration Committee.

V. MISCELLANEOUS

Restoration and Repair of the Mace

In May 2001, a serious crack was discovered in the Mace. This Mace was presented to Premier A. A. Dysart by Lieutenant Governor Murray MacLaren on February 15, 1937. Made of sterling silver gilt, the mace is 52 inches in length and was constructed by the Goldsmiths and Siversmiths Co., Ltd., Regent Street, London, England.

After consulting with a local silversmith and contacting other provinces, it was determined that Henry Birks and Sons in Saint John would be the most qualified to effect the necessary repairs. The Mace was delivered to Saint John by the Sergeant-at-Arms in order that an estimate could be prepared. The contract was subsequently awarded to Morton-Parker, and included the following: the repair of the crack, the gold plating, buffing, polishing and relining of the storage box.

After Birks had crated and readied the Mace for shipment to Montreal, the Legislature was recalled on August 13, 2001 for an emergency session, to enact legislation to legislate hospital workers back to work. Staff retrieved the Mace from Saint John; however, it was decided not to uncrate it until a few minutes before the opening of the House. At the last minute, an agreement was reached between the government and the workers. A proclamation was immediately issued revoking the recall of the House. The Mace was returned to Saint John and shipped to Montreal. The refurbished Mace returned to the Legislative Assembly in October and is on display at the entrance to the Chamber.

Program for Members

The function of the Program for Members is to provide legislative and administrative support for the Private Members of the Legislative Assembly. The Private Members are provided with furnished offices in the legislative complex in Fredericton.

Funding is provided for Members' support staff in their Fredericton office. Members of each political party combine this funding to obtain and share research, secretarial and receptionist personnel.

The staff of each office provides primary and secondary research support with respect to topics and issues of interest to Members. The Office helps handle correspondence relating to Members' legislative and public duties and provides many other support functions.

Office of Government Members

This Office consists of a chief of staff, an office manager, a director of communications, a senior researcher, a researcher, two secretaries and a receptionist.

Office of the Official Opposition

This Office consists of a chief of staff, an office manager, a director of communications, a communications officer, a senior researcher, a researcher, and two secretary / receptionists.

Office of the New Democratic Member

This Office consists of an executive assistant to the Leader and a research assistant.

Publications

Debates Translation

Comeau, Georges. *Listing of Definitions in Legislation,* 1993- (on disk only) / *Recueil de définitions législatives,* 1993- (sur disquette seulement)

LeBlanc, Valmond. *Guide de rédaction pour la traduction parlementaire,* 2000 (on disk only / sur disquette seulement)

LeBlanc, Valmond. *Directory of New Brunswick and National Organizations,* 1990- (on disk only) / *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux,* 1990- (sur disquette seulement)

Sauvageau, Alain. *Parliamentary Translation Forms,* 1995- (on disk only) / *Formules pour la traduction parlementaire,* 1995- (sur disquette seulement)

Hansard

Journal of Debates (Hansard). 1999-00, Second Session of the Fifty-fourth Legislative Assembly, dailies 11 to 46; 2000-01, Third Session of the Fifty-fourth Legislative Assembly, dailies 1 to 7/*Journal des débats (hansard).* 1999-2000, deuxième session de la 54e législature, fascicules 11 à 46; 2000-01, troisième session de la 54e législature, fascicules 1 à 7

Office of the Clerk

Legislative Activities 2000 / Activités législatives 2000

Employee Handbook : Legislative Assembly of New Brunswick : 1998 / Guide du personnel : Assemblée législative du Nouveau-Brunswick : 1998

Journal of the Legislative Assembly, Third Session, 2000-2001 (Unrevised, 63 issues) / *Journal de l'Assemblée législative* : troisième session, 2000-2001 (63 fascicules non révisés)

Opening Ceremonies, Fourth Session of the Fifty-fourth Legislature of the Province of New Brunswick, November 20, 2001 / Cérémonies d'ouverture : Quatrième session de la 54e législature du Nouveau-Brunswick, le 20 novembre 2001

Order and Notice Paper / Feuilleton et Avis, November 14, 2000-June 1, 2001, 63 issues; November 20, 2001 - December 21, 2001, 20 issues

Orientation Manual 1999 / Guide d'orientation 1999

Status of Legislation Introduced during the Third and Fourth Sessions of the Fifty-fourth Legislative Assembly / Projets de loi déposés pendant les troisième et quatrième sessions de la 54e législature — état des travaux

Legislative Library

The Development of the New Brunswick Legislative Library, 1841 - 1991. 1991.

Elections in New Brunswick, 1784-1984 / Les élections au Nouveau-Brunswick : 1784-1984. 1984.

Évolution de la bibliothèque de l'Assemblée législative : 1841-1991. 1991.

New Brunswick Legislative Library Handbook / Guide de la bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. 1999.

New Brunswick Government Documents Annual Catalogue / Publications gouvernementales du Nouveau-Brunswick : Catalogue annuel. 2000.

Periodicals Contents / Table des matières des périodiques (monthly)

Selected Accessions / Liste sélective d'acquisitions (quarterly)

Tributes

Edwin (Ed) Allen

On March 28, PC MLA Peter Forbes marked the passing on January 10, 2001, of Ed Allen.

Mr. Allen leaves behind an impressive record of public service. He first worked as a teacher and a principal in the schools of the Fredericton area before joining the provincial service in 1953.

In his 24 years as a public servant, he rose through the ranks to become Deputy Minister in the Municipal Affairs and Transportation Departments. Ed Allen was a member of this Legislative Assembly for 13 years, winning two consecutive mandates in the riding of Fredericton North in 1978 and 1982. He was Minister of Natural Resources and Supply and Services. He was defeated in 1987, but was re-elected in 1991. He retired from politics in 1995.

Dr. Édèse Bujold

On April 25, 2001, Opposition Leader Bernard Richard paid tribute to the late Dr. Édèse Bujold who died April 22, 2001:

Édèse Bujold was born in Carleton, Quebec, in 1919, and died recently. He was a Member of the Legislative Assembly from 1970 to 1974 and practised medicine for 50 years. He was medical director of a home for senior citizens as well as serving on the Dalhousie municipal council, as a school board member, a member of the Université de Moncton board of governors, and founding president of the Club Richelieu Dalhousie. [Translation]

Charles McElman

On March 28, 2001, Mr. Richard noted the passing of Charles McElman who died December 31, 2000:

Senator McElman served the Senate of Canada with distinction from 1966 to 1990. As the Liberal Party's first executive secretary, he played an important role in rebuilding the Liberal Party of New Brunswick after its 1952 defeat.

A supporter of former Premier Louis Robichaud, he worked very closely with him in the mid-sixties to implement the Equal Opportunity program, then considered to be one of the most progressive social programs in all of Canada and still held up as an example today. [Translation]

Horace Smith

Members paid tribute to the memory of the late Horace Smith, who died March 22, 2001, noting that he was born March 17, 1914, and served as the Member for Sunbury from 1960 to 1987. For 15 years, he was a member of the Sunbury County Council. He also served as President of the Union of New Brunswick Municipalities. He was secretary of the Progressive Conservative Party and served both as minister without portfolio and Minister of Municipal Affairs.

Jean-Maurice Simard

On November 21, 2001, Premier Bernard Lord paid tribute to the memory of Jean-Maurice Simard who died June 17, 2001:

During his brilliant political career, Jean-Maurice Simard was a passionate promoter of the French language and of the economic, social, and political development of the Acadian community. He is recognized as the father of Bill 88, the Act Recognizing the Equality of the Two Official Linguistic Communities in New Brunswick, *part of which today is enshrined in the Canadian Constitution. He also presided over amendments to the* Schools Act *of New Brunswick, which led to homogeneous schools and school districts.*

After representing the city of Edmundston in the Legislative Assembly for 17 years, he became, as he was so fond of saying himself, the senator from Edmundston in the Canadian Senate. He took advantage of his position as a senator to support many issues that had a significant impact on the entire Acadian and Francophone community of Canada, such as the establishment of a national program of community radio stations in French-speaking minority communities and the revision of the Official Languages Act *of Canada in 1988.* [Translation]

He wrote that the reason he had devoted 30 years of his life to promoting the equality of French and English was concern for justice and equity, as well as love for his province and for his country. His deep commitment and his passion for public life earned him the respect of his colleagues and adversaries alike.

Harold Terris

On April 24, 2001, Mr. Richard noted the passing of Harold Terris:

Mr. Terris was a World War II veteran Spitfire pilot who fought overseas and a longtime, well-respected civil servant of the province of New Brunswick. He also served as an MLA in this Legislature from 1987 to 1991.

Activités législatives

2001

Nouveau-Brunswick

Établi pour l'hon. Bev Harrison,
président de l'Assemblée législative
du Nouveau-Brunswick

le 20 avril 2002

L'honorable Bev Harrison
Président de l'Assemblée législative
Pièce 31, Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de présenter le 13e rapport annuel, *Activités législatives,* pour l'année terminée le 31 décembre 2001.

La greffière,

Loredana Catalli Sonier

Loredana Catalli Sonier

Table des matières

Aperçu de l'année 7

Travaux de restauration 10

Bureau de l'Assemblée législative 12

Description des fonctions 13

Bureau du greffier 14

Services à la Chambre et aux comités et services de procédure .. 14

Activités des comités permanents et spéciaux 18

Statistiques comparatives sur la Chambre 23

Services des finances et des ressources humaines 24

Effectif (au 31 mars 2001) 26

Budget 27

Bibliothèque de l'Assemblée législative 28

Bureau du hansard 30

Traduction des débats 32

Projet spécial 34

Services de protocole, de sécurité et d'accueil 36

Programme pour les parlementaires 38

Publications de l'Assemblée législative 38

Hommages 39

Aperçu de l'année

Loredana Catalli Sonier, greffière de l'Assemblée législative

L'année 2001 est extraordinairement chargée dans tous les services du Bureau de l'Assemblée législative. Le fait que le bureau atteint ou dépasse les objectifs prévus manifeste le travail d'équipe, les efforts et le dévouement des membres du personnel. Chaque service atteint ses objectifs en une période où plusieurs d'entre eux manquent de personnel ou travaillent à former du nouveau personnel. L'Assemblée et ses comités siègent pendant un nombre record de jours comparativement aux statistiques de la dernière décennie.

L'Assemblée tient 63 jours de séance en 2001, comparativement à 75 en 2000. Les comités permanents et spéciaux tiennent 68 réunions comparativement à 97 en 2000.

Le personnel du Hansard enregistre et transcrit près de 4,2 millions de mots prononcés pendant 401 heures de séance et transcrit 276 heures de séance des comités, tandis que Traduction des débats traduit plus de 2,2 millions de mots et traite plus de 1 645 demandes de traduction.

Du 25 au 28 janvier, l'Assemblée législative accueille la 18e Conférence des présidents d'assemblée du Canada, à laquelle participent les présidents et vice-présidents provinciaux, territoriaux et fédéraux ainsi que des invités spéciaux des corps législatifs d'États de l'Allemagne et des États-Unis. Les sujets suivants sont notamment discutés pendant les séances de travail : la modification des autorités en matière de procédure, le fonctionnement des bureaux de régie interne, la déclaration d'intérêts privés, une autre solution pour la présidence que conclure à une violation de privilège et la question de savoir si l'imposition du règlement qui limite la durée du débat pendant l'étude d'un projet de loi menace la démocratie parlementaire.

Le 3 mars 2001, deux nouveaux députés sont présentés et occupent leurs sièges à la Chambre après avoir été élus aux élections partielles tenues le 5 février 2001 : Jean Dubé (PC), qui représente la circonscription de Campbellton, et Gaston Moore (PC), qui représente la circonscription de Caraquet. Les deux sièges avaient été laissés vacants par la démissioin d'Edmond Blanchard (L), député qui représentait la circonscription électorale de Campbellton depuis 1987, et Bernard Thériault (L), député qui représentait la circonscription électorale de Caraquet depuis 1987.

La troisième session de la 54e législature, après avoir été ajournée au 27 mars 2001, est convoquée de nouveau le samedi 3 mars 2001 pour étudier une mesure législative imposant le retour au travail du personnel hospitalier. La séance, tenue pour une rare fois en fin de semaine, se termine le lundi 5 mars, et la Chambre s'ajourne au 27 mars.

La Chambre recommence à siéger le 27 mars avec la présentation du budget, qui est la seule affaire à l'ordre du jour. Le 8 mai, Claude Williams (PC) est présenté par le premier ministre Lord et occupe son siège à la Chambre. M. Williams a été élu à une élection partielle tenue le 23 avril 2001 pour doter le siège de la circonscription de Kent-Sud, laissé vacant par la démission de l'ancien premier ministre Camille Thériault (L), qui représentait la circonscription depuis 1987. La troisième session de la 54e législature est prorogée le 1er juin 2001 après 63 jours de séance.

Du 4 au 6 mai 2001, l'Assemblée législative accueille le 12e colloque législatif annuel pour élèves. Un groupe de 56 élèves représentant des écoles secondaires de l'ensemble de la province participent au colloque de trois jours. Ce colloque annuel est possible grâce aux fonds versés par le ministère fédéral du Patrimoine canadien et le ministère provincial des Affaires intergouvernementales en application de l'Entente-cadre sur la promotion des langues officielles, Canada/Nouveau-Brunswick. La contribution des parlementaires et du personnel de l'Assemblée législative ainsi que de membres du public, du secteur privé et de la magistrature assure le succès du colloque.

L'Assemblée législative a reçu des fonds au titre de la même entente pour aider à la traduction du Journal des débats (hansard), en vue de rendre les travaux de l'Assemblée législative plus accessibles aux deux communautés linguistiques de la province.

Du 14 au 17 juin 2001, l'Assemblée législative accueille la 22e Conférence parlementaire des

provinces de l'Atlantique, qui réunit les parlementaires pour une conférence de perfectionnement professionnel d'une durée de trois jours et qui change de province de l'Atlantique chaque année.

Pendant l'ajournement de la Chambre, les comités ont un calendrier chargé ; ils commencent à se réunir régulièrement en juin et continuent pendant tout l'été et au début de l'automne, tenant 68 réunions en tout.

La quatrième session de la 54e législature s'ouvre le 20 novembre 2001. Le discours du trône, prononcé par S.H. Marilyn Trenholme Counsell, lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick, commémore les personnes qui ont perdu la vie par suite des attentats terroristes du 11 septembre et rend hommage à la générosité des gens du Nouveau-Brunswick qui ont fourni réconfort et hébergement à environ 2 000 voyageurs des États-Unis, du Canada et d'ailleurs dont les avions avaient été déroutés vers la province.

Pendant le premier jour de séance suivant le discours du trône, les parlementaires adoptent à l'unanimité une motion condamnant les attentats terroristes, exprimant leur solidarité avec les gens des États-Unis et appuyant les Forces armées canadiennes engagées dans la lutte internationale contre le terrorisme et dans les actions humanitaires en Afghanistan.

À la fin novembre, le Comité d'administration de l'Assemblée législative étudie un rapport sur la sûreté et la sécurité préparé par le service de police de Fredericton. Les priorités immédiates relevées par le Comité d'administration de l'Assemblée législative sont de pourvoir convenablement à la sécurité des parlementaires, du personnel et du public dans la cité parlementaire tout en veillant à ce que l'Assemblée législative soit ouverte et accessible pour les parlementaires, le personnel et les gens en visite. Il est admis que les parlementaires et le personnel, y compris les gens en visite, doivent être convaincus que les lieux sont sûrs et sécuritaires. Le maintien constant de la sécurité de la cité parlementaire sera prioritaire en 2002-2003.

Les travaux de restauration et de remise à neuf se poursuivent pendant toute l'année. Les installations des services alimentaires, ou la cafétéria parlementaire, sont désignées en tant que priorité, et un certain nombre de travaux de rénovation sont entrepris dans le secteur de la cuisine afin d'assurer le respect des codes courants de prévention des incendies, d'électricité, de ventilation et de sécurité. La cuisine est rénovée grâce à de nouveaux appareils, à des étagères neuves en acier inoxydable et à de nouveaux carreaux de plafond et de plancher.

Des travaux de rénovation additionnels seront entrepris en 2002-2003 dans la salle à manger et la zone de service pour diminuer l'encombrement et procurer une ambiance agréable aux parlementaires, au personnel, aux membres du public et aux élèves. La restauration des lustres et de la masse est également entreprise en 2001, et des détails à ce sujet sont fournis plus loin dans le présent rapport.

À la suite de la désignation officielle de la place du Parlement en tant que lieu historique protégé, faite en l'an 2000, un groupe de travail formé de représentants du ministère de l'Approvisionnement et des Services, du Secrétariat à la Culture et au Sport et de l'Assemblée législative est constitué pour élaborer un plan visant la poursuite des travaux de restauration des édifices et des terrains de l'Assemblée législative.

Des progrès constants dans l'infrastructure technologique du complexe de l'Assemblée législative permettent d'améliorer 1) le système audionumérique d'enregistrement et le système de transcription, 2) les serveurs de l'Assemblée (afin d'augmenter la capacité de mémoire et d'améliorer l'efficience) et 3) le système de fichier manuel de la bibliothèque.

En novembre, le Comité d'administration de l'Assemblée législative approuve une procédure de recrutement visant à doter deux postes clés, soit les postes de bibliothécaire parlementaire et de sergent d'armes. Suivant la pratique récente d'autres corps législatifs canadiens, le comité accepte une recommandation voulant que le poste de sergent d'armes soit annoncé publiquement pour la première fois.

La formation linguistique des parlementaires et du personnel continue d'être prioritaire, et 16 parlementaires et 7 membres du personnel profitent des services de formation linguistique qui sont offerts.

Pour la huitième année de suite, l'agente administrative et la sergente d'armes sollicitent des candidatures dans le cadre du programme de recrutement des pages de la Chambre des communes du Canada pour 2001-2002. Huit étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick qui sont en première année d'université passent des entrevues, et deux sont choisis.

Le Bureau de l'Assemblée législative assure pendant l'été, sur le plan administratif et celui des ressources humaines, le soutien du programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED) visant les parlementaires, et ceux-ci emploient 36 étudiants et étudiantes. Le bureau en emploie également 21 dans le cadre de divers autres programmes.

Enfin, de nombreux changements sont apportés en 2001 au niveau du personnel, et 15 membres du personnel prennent leur retraite ou démissionnent pour poursuivre d'autres possibilités de carrière. Huit nouveaux employés se joignent au personnel du bureau :

Heather Allaby	(recherchiste, Bureau de l'opposition officielle) ;
Rabah Ayad	(traducteur, Traduction des débats) ;
Charles Ayles	(directeur général, Bureau des député(e)s du gouvernement) ;
Rebecca Colborne	(traductrice, Traduction des débats) ;
Amanda DiPaolo	(rédactrice, Hansard) ;
Marc Duguay	(agent des communications, Bureau de l'opposition officielle) ;
Marie-Berthe Losier	(agente des communications, Bureau des député(e)s du gouvernement) ;
Shelly Thériault	(secrétaire, Bureau de l'opposition officielle).

Deux employés de longue date prennent leur retraite : Wendell Fulton, recherchiste du Bureau de l'opposition officielle, et Audrey Kitchen, rédactrice du Bureau du hansard.

Le 14 novembre 2001, les deux lustres historiques de la Chambre de l'Assemblée législative ont officiellement été rallumés après d'importants travaux de restauration.

À gauche : La Chambre de l'Assemblée législative, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, pendant la restauration des lustres, entreprise en 2001. Voir détails aux pages 10 et 11.

Travaux de restauration

Une plaque dévoilée le 29 novembre 2000 désigne le complexe de l'Assemblée législative comme lieu historique provincial. En conséquence de la désignation de lieu historique protégé, le complexe de trois édifices s'ajoute à plus de 100 autres lieux désignés par la province sous le régime de la *Loi sur la protection des lieux historiques*. Le complexe de l'Assemblée législative se signale en outre comme l'un des lieux historiques provinciaux du millénaire.

L'édifice principal de l'Assemblée législative est le siège et le symbole de la démocratie au Nouveau-Brunswick depuis 1882, date où il a remplacé un édifice qui avait été détruit par un incendie deux ans auparavant.

L'intérieur de la Chambre reflète le goût des gens qui vivaient à la fin de l'époque victorienne. Son aspect le plus impressionnant est sa hauteur de 13 m, qui correspond à la hauteur des deux principaux étages de l'édifice et qui contraste avec la superficie relativement petite de la pièce.

Les grandes attractions de la Chambre sont ses magnifiques lustres de cristal, fabriqués dans le style anglais des années 1880 et comprenant des armatures en laiton, des plaques réfléchissantes en verre opaque blanc ainsi que des prismes et des globes de cristal au plomb. Chaque lustre compte près de 600 morceaux de verre au plomb et de cristal faits à la main en Irlande par Waterford Crystal. Au début, les lustres étaient éclairés au gaz et devaient être descendus et remontés chaque fois que les brûleurs à gaz étaient allumés. En fait, ils sont encore équipés du mécanisme qui permet de les descendre jusqu'au plancher et de les remonter au plafond.

En mars 1888, la somme de 71,10 $ a été payée à Fredericton Electric Light Co. pour l'installation des appareils d'éclairage dans l'édifice parlementaire, soit dans la Chambre d'Assemblée, la Chambre du Conseil, le foyer et l'entrée principale. Quelque temps avant 1920, les lustres eux-mêmes ont été convertis à l'électricité.

Le 14 novembre 2001, les deux lustres historiques sont rallumés officiellement après une remise en état complète. Le président, l'hon. Bev Harrison, et le ministre de l'Approvisionnement et des Services, Dale Graham, participent à la cérémonie d'illumination.

Lors d'une remise en état antérieure des lustres, commencée en 1985 dans le cadre de travaux de rénovation de l'intérieur de la Chambre et terminée en 1988, plusieurs prismes manquants ont été remplacés, les fils électriques ont été changés, et le laiton a été nettoyé et laqué.

La plus récente réfection est entreprise après la chute d'une plaque du lustre nord qui avait été endommagé auparavant. Il faut descendre les lustres pour que le personnel puisse évaluer la situation.

C'est alors que toute la stabilité des installations est mise en doute en ce qui concerne la structure de soutien et la capacité des treuils, des fils et des branchements électriques. À la suite de consultations auprès de l'Institut canadien de conservation, du personnel du ministère de l'Approvisionnement et des Services et de celui du Secrétariat à la Culture et au Sport du ministère de l'Éducation, la période du 5 février au 20 mars est réservée pour terminer les travaux nécessaires afin de redonner aux lustres leur splendeur originale.

Ned Bowes, de Shades of Light, qui avait déjà participé aux travaux de rénovation de 1985, obtient le contrat pour faire le travail. Une plateforme élévatrice est introduite à la Chambre, et les prismes de cristal et les globes sont enlevés. Le 21 février, les deux lustres sont descendus et placés sur une table fabriquée pour l'occasion et équipée d'un dessus isolant rigide afin de recevoir la structure des lustres. L'inspecteur en électricité indique alors que la réfection du câblage électrique devra être approuvée par la CSA.

Il est estimé que, au lieu d'avoir une tige en trois bouts avec des joints filetés peu fiables, il serait plus sécuritaire d'avoir un support tout d'une pièce. L'ancienne roue à gaz à la base de chaque lustre, avec ses orifices scellés avec du ruban adhésif, est enlevée et remplacée par une nouvelle pièce approuvée par la CSA (les roues

originales, ainsi que d'autres pièces remplacées, sont photographiées et déposées à la réserve centrale des collections patrimoniales du Nouveau-Brunswick).

Le 26 février, l'assemblage de la tige principale de chaque luminaire est enlevé et démonté. Les pièces de laiton de la tige principale qui avaient été endommagées sont enlevées et envoyées au Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick pour y être réparées. Une pièce dont les dommages sont irréparables doit être reproduite. Le lendemain, la Chambre ayant été convoquée, l'installation doit être enlevée de la Chambre, et les lustres sont transportés au deuxième étage, près de la rotonde.

À la mi-mai, les pièces du lustre sont envoyées à Éclairage Unilight Limitée, à Montréal, pour que le luminaire endommagé soit recâblé et réparé.

Le 8 octobre, les lustres sont renvoyés à l'atelier du ministère de l'Approvisionnement et des Services, à l'angle des rues Brunswick et St. John, où ils sont réassemblés et repolis à l'Incralac. Le 5 novembre, le spécialiste d'Éclairage Unilight Limitée termine le recâblage des cristaux du lustre ainsi que le remplacement des agrafes et liens des fils électriques ; du fil de cuivre de calibre 21 est utilisé, l'ancien fil à colets ayant été jugé insuffisant. La partie principale des lustres est rapportée à la Chambre et installée sur les supports préparés à cette fin. Le 12 novembre, les lustres sont suspendus à leur place habituelle, et les cristaux y sont ensuite fixés.

Parties et consultants ayant participé au projet :

Maverick Construction Ltd.
(entrepreneur principal)
590, rue Queen
Fredericton (N.-B.)

Éclairage Unilight Limitée
(consultant en éclairage)
5530, rue Saint-Patrick
Montréal (Québec)
H4E 1A8

Institut canadien de conservation
(conseils techniques)
1030, chemin Innes
Ottawa (Ontario)

À gauche : Peter Davis, gestionnaire des Services techniques, au ministère de l'Approvisionnement et des Services, et un collègue remettent en état les 1 200 prismes de cristal de plomb, faits à la main par Waterford Crystal, en Irlande. Avant leur conversion à l'électricité, les lustres fonctionnaient au gaz et étaient abaissés et remontés chaque fois pour les allumer.

Bureau de l'Assemblée législative

Énoncé de mission

1. Aider l'Assemblée législative à encourager le respect pour l'institution et les privilèges de la démocratie parlementaire.
2. Fournir de l'aide et du soutien aux parlementaires, à leur personnel et au public.
3. Assurer des services impartiaux et confidentiels aux parlementaires.
4. Enregistrer les délibérations et tenir les archives de l'Assemblée législative.
5. Assurer l'éducation du public ainsi que des services d'information pour le compte de l'Assemblée législative.

Organigramme

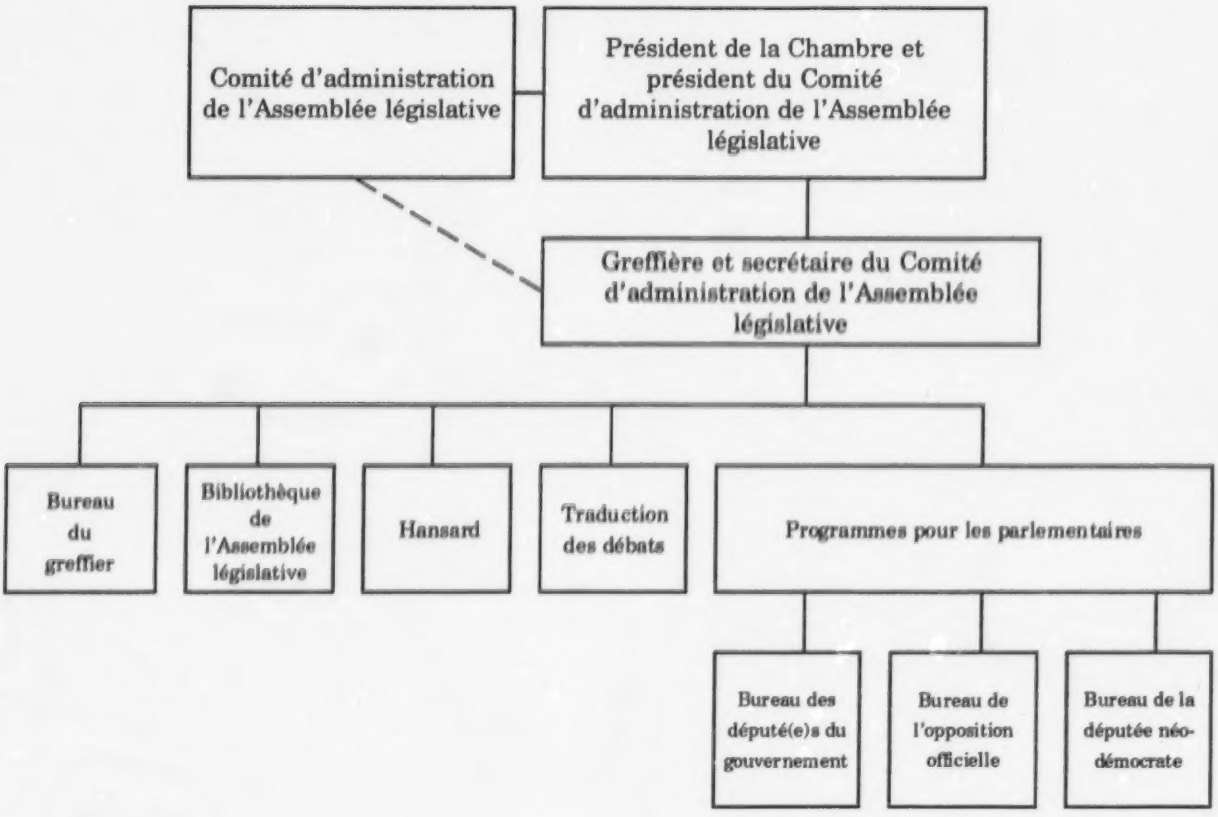

Description des fonctions

1. *Greffière de l'Assemblée législative*
   - Conseille et aide la présidence de la Chambre et les parlementaires quant aux questions de procédure et d'administration.
   - Dirige le Bureau de l'Assemblée législative.

2. *Bureau du greffier*
   - Prépare le Journal et le Feuilleton et tient les archives officielles permanentes de l'Assemblée législative.
   - Conseille et aide la présidence et les membres des comités de l'Assemblée législative en matière de procédure.
   - Fournit des services d'éducation et d'information publiques aux parlementaires, au gouvernement et au secteur privé.
   - Assure le soutien administratif de l'Assemblée législative.
   - Assure à l'Assemblée législative les services de gestion des ressources financières et humaines.

3. *Bibliothèque de l'Assemblée législative*
   - Assure aux parlementaires des services d'information et de référence.

4. *Hansard*
   - Enregistre et transcrit les travaux de la Chambre (hansard) pour les parlementaires et pour publication ; enregistre et transcrit les travaux des comités législatifs pour les parlementaires.

5. *Traduction des débats*
   - Traduit les travaux de la Chambre (hansard) et le Journal pour les parlementaires et pour publication ; traduit des discours et déclarations pour les parlementaires, des rapports pour les comités législatifs et des documents procéduraux et administratifs pour le Bureau de l'Assemblée législative.

6. *Sergente d'armes*
   - Assure les services de sécurité à l'Assemblée législative.
   - Assure les services de pages et de messagers à l'Assemblée.
   - Assure les services d'information touristique au public.
   - Assure les services d'entretien et de concierges.

7. *Programme pour les parlementaires*
   - Assure un soutien financier et administratif aux simples députés.

Bureau du greffier

Loredana Catalli Sonier, greffière de l'Assemblée législative

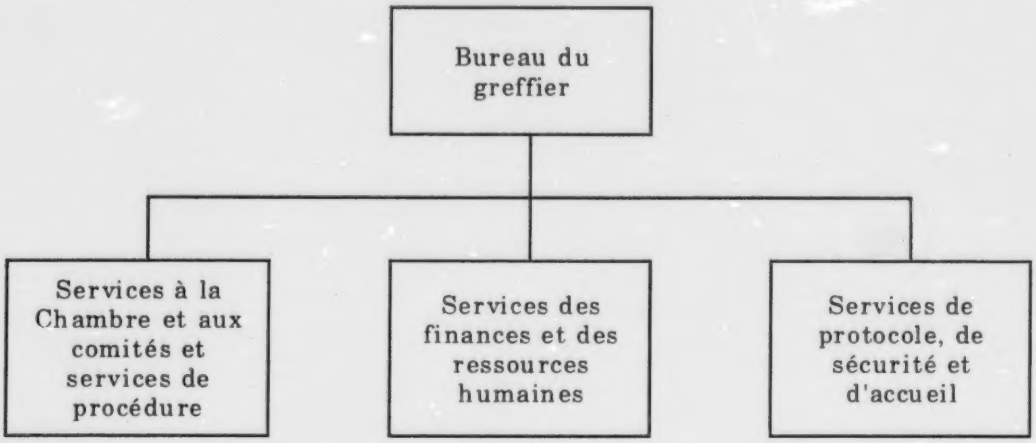

Services à la Chambre et aux comités et services de procédure

Même si la Chambre et les comités siègent moins de jours en 2001, les demandes de services demeurent élevées. Le personnel du bureau du greffier assure un soutien en matière de procédure et un soutien administratif et juridique pendant 63 jours de séances de la Chambre et 68 jours de réunions des comités permanents et spéciaux.

La troisième session de la 54e législature, amorcée le 20 novembre 2000, est reconvoquée le 3 mars 2001 pour étudier une mesure législative de retour au travail afin d'obliger le personnel de soutien en grève dans les hôpitaux à retourner au travail. Il faut trois jours à la Chambre pour adopter le projet de loi 30, *Loi assurant la continuation de certains services dans les services publics,* avant d'ajourner jusqu'au 27 mars. La Chambre reprend le 27 mars, et la présentation du budget est le seul élément à l'ordre du jour. À la clôture du débat sur le budget, la Chambre adopte, par ordre spécial, les heures de séance prolongées suivantes :

Heures de séance

le mardi,	de 13 h 00 à 18 h 00 ;
	de 19 h 00 à 22 h 00 ;
le mercredi,	de 10 h 00 à 12 h 30 ;
	de 14 h 00 à 18 h 00 ;
le jeudi,	de 13 h 00 à 18 h 00 ;
	de 19 h 00 à 22 h 00 ;
le vendredi,	de 10 h 00 à 12 h 30 ;
	de 14 h 00 à 18 h 00.

L'horaire révisé demeure en vigueur jusqu'à ce que la Chambre termine l'étude des prévisions budgétaires en Comité des subsides.

En tout, 72 projets de loi sont déposés, soit 68 projets de loi d'initiative ministérielle et 4 projets de loi d'intérêt privé, dont 67 reçoivent la sanction royale.

La Chambre consacre la plupart de son temps à l'étude du projet de loi 18, *Loi relative à la Loi sur les régies régionales de la santé,* en Comité plénier, et à l'étude des prévisions budgétaires des ministères, en Comité des subsides.

Au cours des 20 premiers jours de la quatrième session de la 54e législature, qui ouvre le 20 novembre 2001, le gouvernement dépose 29 projets de loi, dont 14 reçoivent la sanction royale le 21 décembre 2001.

Projets de loi d'intérêt privé

Le bureau du greffier traite 10 demandes de projets de loi d'intérêt privé qui sont déposés au cours de la troisième et de la quatrième session de la 54e législature. Des 10 projets, 6 obtiennent la sanction royale. En plus d'aider les parlementaires à rédiger les motions et les amendements, les greffiers parlementaires aident à traiter deux projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire.

Technologie à l'Assemblée législative

L'Assemblée législative continue de moderniser et de perfectionner son infrastructure technologique. Le matériel du système d'enregistrement et de transcription audionumérique de l'Assemblée, installé en 1999, passe de 80GB à environ 223GB d'espace disque utilisable. La mise à jour permet aux rubans non transcrits de rester en ligne au lieu d'être archivés, ce qui fait économiser du temps et du travail au personnel.

L'Assemblée législative suit la direction du gouvernement du Nouveau-Brunswick, en s'éloignant de Novell pour les services d'archive et d'impression, et remplace deux de ses serveurs Novell par un nouveau Compaq Proliant ML 530. Le nouveau serveur, qui assure des services de soutien du réseau aux membres du gouvernement et de l'opposition, est plus rapide, a une plus grande capacité de mémoire et est plus facile à entretenir et à soutenir puisqu'il comporte une tolérance aux failles additionnelle intégrée. Le reste de l'Assemblée législative continue de recevoir le soutien du réseau du serveur Compaq Proliant 6000, branché de Novell à Windows 2000, le système en place dans presque tout l'appareil gouvernemental.

Les délibérations de la Chambre sont actuellement stockées sur des bandes magnétiques Betacam, un format cher qui exige une importante quantité d'espace de mémoire.

Le bureau étudie les diverses options disponibles pour convertir en format numérique les rubans actuels et l'enregistrement en temps réel des délibérations. Un support de données convenable doit être trouvé pour assurer une durée de vie en stockage plus longue et alléger les contraintes de stockage avec Rogers Cable et Sonoptics Tech. Inc.

Bruce Mather, l'administrateur du système informatique du bureau, supervise plusieurs étudiants des programmes coop d'universités et de collèges communautaires tout en répondant aux besoins grandissants en technologie de l'information des parlementaires et du personnel.

L'Assemblée législative fait un effort réfléchi pour intégrer les progrès de la province dans la gestion des affaires législatives et la politique de la province visant à se maintenir à jour sur le plan technologique. Le bureau s'efforce de jouer un rôle de chef de file, compte tenu des ressources limitées, pour ce qui est d'utiliser la technologie de l'information et de fournir des documents sur Internet.

Les parlementaires de tous les partis font pression auprès de l'Assemblée législative pour améliorer les normes et mettre en oeuvre les ressources électroniques en ligne afin d'accomplir leurs tâches en tant que parlementaires et avoir accès à des documents internes et du Web.

La technologie dans les bureaux de l'Assemblée donne lieu à des communications plus faciles ou plus efficaces, à des économies d'argent, à des économies de temps pour ce qui est de transporter et de retaper les discours des parlementaires et le matériel de recherche, à la communication des besoins en traduction, à des services améliorés pour les parlementaires, l'électorat, les élèves et les étudiants de partout dans la province, ainsi que pour le personnel et le grand public.

Le personnel restreint mais dévoué de l'Assemblée législative relève le défi de répondre aux attentes et aux demandes additionnelles que suscitent les progrès en technologie.

Le site Web de l'Assemblée législative ne découle pas d'un travail ou d'une étude planifiée ou de recherche à long terme de la part du personnel du Bureau de l'Assemblée législative ou d'un comité de l'Assemblée législative. Le site découle de la montée en flèche d'Internet (pour laquelle rien n'était prévu), de la demande répétée

des parlementaires et des nombreuses demandes de renseignements en ligne sur les parlementaires et les travaux de l'Assemblée législative.

Au départ, l'Assemblée législative devait établir un plan stratégique de technologie de l'information, un réseau local régional ou RL pour relier les bâtiments au sein du complexe législatif au gouvernement et au reste du monde. Par la suite, l'administrateur des systèmes informatiques est recruté et un budget de technologie est approuvé. Depuis, d'autres importantes initiatives sont prises et achevées.

Grâce à la participation de Communications Nouveau-Brunswick, d'un fonctionnaire spécialisé de la section des Services gouvernementaux de l'informatique du ministère de l'Approvisionnement et des Services et d'un membre du personnel du bureau du greffier, une liste ordinaire et facile à mettre à jour du Conseil exécutif et un état des projets de loi sont affichés sur le site Web de l'Assemblée législative.

Ce qui s'ensuit, en partie, est un certain chevauchement. Les biographies qui existaient en copies papiers depuis 1982 sont mises à jour et affichées sur le Web, avec lien à la liste originale simple des parlementaires.

À partir de ce moment-là, les choses progressent rapidement, au point où le site Web comprend maintenant près de 2 000 documents. Aucuns fonds n'ont jamais été affectés au maintien d'un site Web au titre d'un crédit distinct dans les prévisions budgétaires. Même si le personnel est encouragé à assister à des cours de perfectionnement professionnel et que le personnel de Communications Nouveau-Brunswick et du ministère de l'Approvisionnement et des Services est toujours très efficace, il n'y a aucun ajout de personnel pour gérer et élaborer davantage le contenu du site Web afin de répondre aux besoins en renseignements stratégiques de l'Assemblée législative, des parlementaires et du public. Au contraire, le site Web s'ajoute aux tâches du personnel actuel qui reçoit l'aide d'étudiants qui occupent un emploi occasionnel. Au cours de la période, des élections provinciales modifient le portrait complet du site de l'Assemblée législative, et, peu après, le Conseil exécutif et les ministères clés sont entièrement restructurés. Ce qui est en place actuellement peut être qualifié de travail fait de son mieux.

Bref, le personnel est maintenant en mesure de fournir les documents courants et des mises à jour des documents existants. De nouveaux documents sont demandés aussitôt qu'ils sont déposés à la Chambre. Des demandes de renseignements supplémentaires sont reçues presque quotidiennement par l'entremise d'Internet. Environ 2 000 documents et plus sont affichés au site Web de l'Assemblée législative à l'adresse suivante : http://www.gnb.ca/legis/index-f.htm.

Journaux de la Chambre

Pendant l'année, le personnel compile quatre éditions des Journaux, soit ceux des première, deuxième et troisième sessions de la 54e législature. À la fin de l'année, les Journaux de la première et de la deuxième sessions sont révisés et indexés et sont prêts à être publiés. Le travail commence sur l'indexation de la troisième session et sur le Journal non révisé de la quatrième session de la 54e législature. Le bureau du greffier publie trois documents importants portant sur les travaux de la Chambre proprement dits.

- Le Journal non révisé (souvent appelé procès-verbal), qui est publié quotidiennement, constitue le compte rendu officiel des questions étudiées et des décisions prises par la Chambre. (Le rapport officiel de ce qui est dit à la Chambre et qui paraît dans les *Débats*, aussi appelé hansard, est produit par le Bureau du hansard.) À la clôture de la session, les fascicules du Journal non révisé sont révisés, indexés et publiés pour constituer le recueil d'archives officiel des votes et des délibérations.

- Le *Feuilleton et Avis* est publié pour chaque séance et comprend deux documents : le Feuilleton et les Avis. Le Feuilleton est l'ordre du jour officiel de la Chambre et il énumère toutes les affaires qui peuvent être mises en discussion pendant la séance. Les Avis comprennent les avis de toutes les affaires que les parlementaires et le gouvernement veulent présenter à la Chambre. Le *Feuilleton et Avis* fournit aussi des renseignements cumulatifs sur l'état d'avancement de toutes les motions et sur tous les documents présentés ou déposés à la Chambre.

• L'*État des projets de loi* est publié chaque semaine lorsque la Chambre siège et il fournit des renseignements cumulatifs sur l'avancement de tous les projets de loi. Le document est aussi affiché sur le site Web de l'Assemblée législative, ainsi que le *Feuilleton et Avis*, le Journal non révisé et tous les projets de loi déposés à la Chambre.

Éducation du public et relations interparlementaires

L'Assemblée législative accueille 56 élèves représentant 37 écoles secondaires de l'ensemble de la province lors du 12e colloque législatif pour élèves qui se tient du 4 au 6 mai 2001.

Le colloque est un programme non partisan qui a pour objectif de faire comprendre en profondeur le fonctionnement et les activités du gouvernement du Nouveau-Brunswick, d'encourager l'utilisation du Parlement modèle dans les écoles secondaires 2e cycle, de favoriser des relations positives entre les élèves francophones et anglophones et de former des Canadiennes et des Canadiens renseignés et responsables.

Les critères de sélection des participants et participantes sont l'aptitude au leadership, de bons résultats scolaires, le sens des responsabilités, un intérêt pour les questions communautaires et l'actualité ainsi que la volonté de partager leur expérience avec les autres. Les élèves sont recommandés par les directeurs ou directrices d'écoles, les conseillers d'orientation et le personnel enseignant.

Pendant toute la fin de semaine, les élèves assistent à une série d'ateliers et de conférences portant sur les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif du gouvernement. Les élèves reçoivent de l'information directe de la part des conférenciers invités suivants : le juge Alfred Brien, du district judiciaire de Saint John ; l'hon. Brad Green, procureur général et ministre de la Justice ; Madeleine Dubé, députée d'Edmundston.

Le sommet de la fin de semaine chargée a lieu le dimanche matin, lorsque les élèves tiennent un Parlement modèle dans l'historique Chambre de l'Assemblée législative. Les élèves occupent les sièges normalement réservés à leurs parlementaires et disposent du système d'interprétation simultanée de l'Assemblée législative.

Le président de l'Assemblée législative, l'hon. Bev Harrison, préside le Parlement modèle pendant lequel les élèves mettent en pratique l'information acquise dans les ateliers en tenant la période des questions orales et en faisant des déclarations de députés. Les participants et participantes tiendront leurs propres débats à la Chambre pour adopter ou rejeter des motions et des projets de loi, qu'ils auront entièrement rédigés eux-mêmes et qui porteront sur des questions qui les préoccupent.

En plus du colloque législatif pour élèves, l'Assemblée législative accueille deux conférences : la Conférence des présidents d'assemblée du Canada, en janvier 2001, et la Conférence parlementaire des provinces de l'Atlantique, à la fin juin. Les préparatifs comprennent l'envoi des invitations, la recherche et la préparation des séances de travail, le choix des sujets et la prise de dispositions avec les conférenciers, la préparation et l'organisation des itinéraires des diverses délégations, la supervision des exigences en matière de transport et de logistique ainsi que l'organisation et l'animation de toutes les activités sociales.

En 2002, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick sera l'hôte de la 41e Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) qui se tiendra du 16 au 21 juillet 2002. Les délégations de la région canadienne de l'APC, des sections de l'APC du Royaume-Uni et des Caraïbes participeront à la conférence qui se tient chaque année dans une région canadienne différente. Les séances de planification sont en cours et se poursuivent pendant l'année.

En plus des fonctions habituelles, le personnel du bureau du greffier prépare les itinéraires et coordonne les sujets des séances de travail pour les parlementaires qui assisteront à la Conférence régionale canadienne de l'Association des parlementaires du Commonwealth (APC), au Colloque parlementaire de la région du Canada de l'APC, aux conférences de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et à l'Eastern Regional Conference du Council of State Governments.

Activités des comités permanents et spéciaux

Donald Forestell, greffier adjoint

I. Introduction

Les comités parlementaires existent au Nouveau-Brunswick depuis que la première législature s'est réunie en 1786. Les parlementaires ont compris très tôt le besoin de confier une partie de leur travail à des groupes ou comités formés de certains d'entre eux. Le rôle et l'importance des comités ont fortement augmenté depuis, surtout au cours des 25 dernières années. Un tel fait est largement attribuable à la quantité accrue des travaux dont l'Assemblée législative est saisie et dont la complexité a rendu plus urgente leur délégation à des comités. Il est également attribuable à la compétence et à l'expérience des personnes élues à des charges publiques, qui cherchent à jouer un rôle plus valorisant dans le processus législatif. Les comités donnent aussi aux élus une occasion de mieux mettre à profit leurs compétences et talents variés.

Les comités parlementaires sont un prolongement de la Chambre, et la composition d'un comité correspond généralement à la répartition globale des sièges à l'Assemblée. Les délibérations des comités sont souvent plus informelles et plus coopératives que celles de la Chambre ; leur ambiance est plus propice à une réflexion collective et à un travail d'équipe. De fait, les rapports présentés à la Chambre sont souvent adoptés à l'unanimité et apportent des recommandations constructives qui ont reçu l'appui de tous les partis. Les comités peuvent mener à bien des travaux que l'Assemblée plénière trouverait difficiles, sinon impossibles à entreprendre. Ils peuvent consulter la population et entendre les opinions et suggestions des gens ordinaires sur des affaires importantes qu'un comité a été chargé d'examiner. Les comités peuvent se déplacer au besoin, ce qui permet aux parlementaires d'entendre les gens de toutes les régions de la province.

Les comités parlementaires ont un programme chargé et productif pendant l'année 2001. Ils se réunissent pendant toute l'année, examinant et élaborant des politiques et des mesures législatives proposées et examinant les dépenses et les mesures administratives du gouvernement. En tout, 68 réunions ont lieu au cours de l'année pour effectuer les travaux confiés aux divers comités. Le Comité des corporations de la Couronne et celui des comptes publics sont les plus actifs des comités permanents, avec un total de 21 et de 18 jours de séance respectivement.

Le tableau suivant énumère les divers comités et indique le nombre de jours de séance de chacun en l'an 2001.

Comités	Nombre de réunions
Nominations	1
Corporations de la Couronne	21
Éducation	0
Soins de santé	8
Modification des lois	3
Administration de l'Assemblée législative	9
Ombudsman	2
Projets de loi d'intérêt privé	5
Privilèges	0
Procédure	1
Comptes publics	18
TOTAL	**68**

II. Comités permanents

Comité permanent des corporations de la Couronne

Le Comité permanent des corporations de la Couronne, présidé par David Alward (Woodstock), continue d'être actif pendant l'année 2001. Il tient en tout 21 réunions pendant l'année.

Le 11 janvier 2001, le comité rencontre le vérificateur général Daryl Wilson pour examiner un rapport préparé par le bureau du vérificateur général relativement à l'examen des corporations hospitalières régionales de la province par le comité. Le vérificateur général présente aussi un rapport concernant NB Agriexport Inc.

Des représentants des huit corporations hospitalières régionales de la province comparaissent devant le comité pendant la fin janvier 2001. Le président du conseil, le directeur général et d'autres hauts dirigeants de chaque corporation hospitalière comparaissent devant le comité pour rendre compte de leurs activités et de leurs dépenses pendant l'année en question. C'est la deuxième fois que des représentants des diverses corporations hospitalières comparaissent devant le Comité permanent des corporations de la Couronne.

Le comité rencontre les diverses corporations régionales dans l'ordre suivant :

le 16 janvier 2001, Corporation hospitalière de la Région 1 (sud-est) ;
le 17 janvier 2001, Corporation hospitalière de la Région 4 ;
le 18 janvier 2001, Corporation hospitalière de la Région 6 (Réseau Santé Nor'Est) ;
le 19 janvier 2001, Corporation hospitalière de la Région 2 (Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique) ;
le 23 janvier 2001, Corporation hospitalière de la Région 1 (Beauséjour) ;
le 24 janvier 2001, Corporation hospitalière de la Région 3 ;
le 25 janvier 2001, Corporation hospitalière de la Région 7 ;
Corporation hospitalière de la Région 5.

Les 27 et 28 février 2001, le comité rencontre les représentants de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB), une entreprise de service public de la Couronne. Le président du conseil d'administration, le président de la société et d'autres hauts dirigeants comparaissent devant le comité pour rendre compte des activités de la société pendant l'année en question. Le comité rencontre aussi des représentants de N.B. Coal.

Le comité tient une séance de travail les 22 mars et 18 mai 2001 et présente un rapport à la Chambre le 24 mai.

Le comité se réunit dans la Chambre du Conseil législatif les 2, 3, 4, 5, 10, 11 et 12 octobre 2001 afin d'examiner les activités et les états financiers de diverses corporations de la Couronne pour l'année terminée le 31 mars 2000. Des représentants des corporations de la Couronne et organismes suivants comparaissent devant le comité :

Algonquin Properties Limited ;
Forest Protection Limited ;
Jardin horticole Kingsbrae ;
Commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick ;
Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick ;
Commission de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick ;
Commission des produits forestiers du Nouveau-Brunswick ;
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick ;
Société des alcools du Nouveau-Brunswick ;
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick ;
Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick ;
Société de développement régional ;
Services Nouveau-Brunswick ;
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick.

Le 30 octobre 2001, les membres du comité participent à une séance de formation offerte par le personnel du bureau du vérificateur général. Les sujets traités sont notamment la compréhension des états financiers, l'importance des buts, des objectifs et des mesures de rendement, l'examen des rapports annuels ainsi que des questions relatives à la présentation des rapports annuels dans le secteur public au Canada.

Le 13 décembre 2001, le comité tient une séance mixte spéciale avec le Comité permanent des comptes publics pour recevoir et examiner le *Rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick : 2001*. Le vérificateur général explique aux membres la nature des travaux entrepris pendant l'année ainsi que le contenu et les constatations du rapport.

Comité permanent de modification des lois

Les projets de loi déposés à l'Assemblée législative peuvent être renvoyés au Comité

permanent de modification des lois aux fins d'examen. Des audiences publiques peuvent être tenues pour permettre aux intervenants, organismes et particuliers intéressés d'exprimer leurs points de vue.

Le projet de loi 23, *Loi sur la protection de la vie privée,* est déposé à l'Assemblée législative en décembre 2000 et renvoyé au Comité permanent de modification des lois aux fins d'examen. La loi proposée ferait de l'atteinte à la vie privée un acte illégitime et permettrait à la victime de cette atteinte d'intenter à l'auteur du préjudice une poursuite en dommages-intérêts ou de demander un acte déclaratoire ou une injonction. Le comité étudie également le document de travail intitulé *Commentaire au sujet de la* Loi sur la protection de la vie privée, publié par le ministère de la Justice en décembre 2000.

Le comité tient une réunion d'organisation le 15 février 2001 pour étudier l'objet du projet de loi et prévoir le calendrier des audiences. Les audiences publiques ont lieu à Fredericton les 22 et 23 mars 2001. Divers particuliers et organismes comparaissent devant le comité pour exprimer leurs points de vue. Le comité ne présente pas de rapport à la Chambre avant la prorogation de la troisième session, qui a lieu le 1er juin 2001.

Comité d'administration de l'Assemblée législative

Le Comité d'administration de l'Assemblée législative est responsable des questions administratives et financières visant l'Assemblée législative et les parlementaires et il détermine les politiques de la Chambre à cet égard. Il est dirigé par le président de la Chambre, l'hon. Bev Harrison (Hampton-Belleisle), et formé de parlementaires de tous les partis représentés à la Chambre.

Le Comité d'administration de l'Assemblée législative tient neuf jours de réunions en 2001, soit les 8 février, 4 avril, 16 mai, 19 juin, 27 septembre, 16 et 31 octobre ainsi que les 4 et 19 décembre 2001. Le comité examine et étudie diverses questions relatives au fonctionnement des bureaux de circonscription des parlementaires. En outre, le comité examine un rapport de l'hon. Stuart G. Stratton, c.r., commissaire aux conflits d'intérêts, sur les changements recommandés à la *Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif.* Le comité fait rapport à la Chambre à ce sujet le 8 janvier 2001. Il étudie aussi des questions relatives à la sûreté et à la sécurité du complexe de l'Assemblée législative.

Comité permanent de l'ombudsman

Le Comité permanent de l'ombudsman, présidé par Brenda Fowlie (Kennebecasis), est chargé de se réunir annuellement ou au besoin pour examiner le rapport annuel de l'ombudsman et étudier d'autres questions relatives au bureau de l'ombudsman à mesure qu'elles se présentent. L'ombudsman relève de l'Assemblée législative par l'intermédiaire du comité.

Le comité rencontre l'ombudsman Ellen King le 25 septembre 2001 pour examiner le rapport annuel de 1998-1999 du bureau de l'ombudsman. Il participe aussi à une séance de formation avec le bureau du vérificateur général le 30 octobre 2001.

Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé

Aux termes de l'article 115 du Règlement, les projets de loi d'intérêt privé déposés à l'Assemblée législative sont renvoyés au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé après la première lecture. Toute personne dont les intérêts ou les biens peuvent être atteints par un projet de loi d'intérêt privé peut comparaître devant le comité pour exprimer ses préoccupations. Le comité est présidé par Louis-Philippe McGraw (Centre-Péninsule).

Le comité étudie huit projets de loi d'intérêt privé pendant l'année. Il se réunit le 20 mars 2001 et étudie le projet de loi 17, *Loi relative à l'Association canadienne de l'informatique du Nouveau-Brunswick,* dont il recommande à la Chambre l'adoption avec certains amendements. Le comité étudie aussi le projet de loi 29, *Loi concernant les officiels de la construction et l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick inc.,* et accomplit une partie du travail à ce sujet. Plus tard, afin de permettre l'étude de la demande pendant la session suivante, le comité recommande qu'il soit envisagé de suspendre les conditions de l'article 110 du Règlement, au sujet des droits de dépôt, et de l'article 111, au sujet de la publication des avis.

Le comité se réunit les 8 et 10 mai 2001 et étudie les projets de loi 41, *Loi relative à l'Association des*

forestiers agréés du Nouveau-Brunswick, 45, *Loi abrogeant An Act to incorporate the New Brunswick and Canada Railroad Company*, 47, *Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés de la cité de Moncton*, et 49, *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Moncton*, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement.

Le comité étudie aussi les projets de loi 48, *Loi constituant en corporation SG Hambros Trust Company (Canada) Inc.*, et 55, *Loi modifiant la Loi Constituant en Corporation La New World Trust Corporation*, et accomplit une partie du travail à ce sujet.

Le comité se réunit de nouveau le 15 mai 2001 et, dans un rapport présenté le 31 mai 2001, recommande qu'il soit envisagé de suspendre les conditions des articles 110 et 111 du Règlement afin de permettre l'étude des demandes de SG Hambros Trust Company (Canada) Inc. et de New World Trust Corporation pendant la session suivante de la Chambre.

Le comité tient une séance de travail le 20 septembre 2001.

Comité permanent des privilèges

Aux termes du paragraphe 9(2) du *Règlement de l'Assemblée législative*, la Chambre peut renvoyer au Comité permanent des privilèges, sur résolution, une question se rapportant directement à la Chambre, à un comité ou à un parlementaire.

Le comité ne tient aucune réunion en 2001.

Comité permanent de la procédure

Aux termes de l'article 92 du Règlement, les questions relatives au Règlement et aux usages de la Chambre, ainsi que toute question soumise par la présidence de la Chambre, sont renvoyées automatiquement au Comité de la procédure.

Conformément au paragraphe 114(2) du Règlement, le comité se réunit le 14 décembre 2001 pour envisager de suspendre certaines conditions de procédure applicables à la demande d'édiction de projets de loi d'intérêt privé qui avaient d'abord été déposés pendant une session antérieure.

Comité permanent des comptes publics

Le Comité permanent des comptes publics, présidé par Sheldon Lee (Charlotte), continue d'être actif en 2001, tenant 18 réunions au cours de l'année.

Le comité se réunit les 1er, 6, 7, 8, 13, 14, 15, 20, 21 et 22 février, les 13 et 14 mars et les 12, 13, 14 et 18 septembre 2001 pour examiner les rapports annuels et les états financiers de divers ministères pour l'année financière terminée le 31 mars 2000. Des représentants des ministères et organismes suivants comparaissent devant le comité :

bureau du vérificateur général ;
bureau du contrôleur ;
ministère de l'Agriculture et du Développement rural ;
ministère du Développement économique, du Tourisme et de la Culture ;
ministère de l'Éducation ;
ministère de l'Environnement ;
ministère des Finances ;
ministère des Pêches et de l'Aquaculture ;
ministère de la Santé et des Services communautaires ;
ministère du Développement des Ressources humaines ;
ministère des Affaires intergouvernementales ;
ministère de la Justice ;
ministère du Travail ;
ministère des Municipalités et de l'Habitation ;
ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie ;
ministère du solliciteur général ;
ministère de l'Approvisionnement et des Services ;
ministère des Transports ;
Conseil consultatif sur la condition de la femme ;
Bureau du Conseil exécutif ;
Commission du travail et de l'emploi ;
Assemblée législative ;
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes ;
Commission de police du Nouveau-Brunswick ;
Cabinet du premier ministre ;
Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées ;
Conseil du premier ministre en matière de qualité de la santé ;
Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick.

Le 30 octobre 2001, les membres du comité participent à une séance de formation offerte par le personnel du bureau du vérificateur général. Les sujets traités sont notamment la compréhension des états financiers, l'importance des buts, des objectifs et des mesures de rendement, l'examen des rapports annuels ainsi que des questions relatives à la présentation des rapports annuels dans le secteur public au Canada.

Le 13 décembre 2001, le comité tient une séance mixte spéciale avec le Comité permanent des

corporations de la Couronne pour recevoir et examiner le *Rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick : 2001*. Le vérificateur général Daryl Wilson explique aux membres le contenu du rapport et répond à leurs questions.

III. Comités spéciaux

Comité spécial de l'éducation

Le Comité spécial de l'éducation est constitué pour aborder les nombreuses questions et préoccupations relatives à l'éducation des gens du Nouveau-Brunswick. Le comité reçoit le mandat de solliciter des opinions et de se renseigner sur les domaines de l'éducation et de conseiller au ministre de l'Éducation et à l'Assemblée législative de nouvelles solutions pour assurer l'éducation.

Le comité, présidé par Pat Crossman (Riverview), présente un rapport à la Chambre pendant la deuxième session de la 54e législature. Ce rapport formule des recommandations en vue d'une structure plus efficace pour la gestion du système d'éducation de la province. La principale recommandation consiste en une proposition visant à constituer des conseils éducatifs de district démocratiquement élus à l'échelle locale et à assurer une participation sérieuse des parents dans la structure de gouverne.

Comité spécial des soins de santé

Le Comité spécial des soins de santé, présidé par Madeleine Dubé (Edmundston), est constitué pour examiner la prestation des soins de santé au Nouveau-Brunswick, faire enquête et faire rapport à la Chambre à cet égard et étudier les autres questions renvoyées par le gouvernement.

Le comité est chargé par le ministre de la Santé et du Mieux-être, l'hon. Dennis Furlong (Dalhousie—Restigouche-Est), de faire des recommandations à la Chambre sur l'élaboration d'une stratégie de mieux-être pour la province. Le mieux-être est une question de promotion de modes de vie sains, de prévention des maladies et de détermination du rôle que les particuliers, les collectivités, les gouvernements et le secteur privé peuvent assumer pour aider les gens à améliorer leur état de santé.

Le comité entend plus de 90 interventions pendant huit jours d'audiences publiques tenues en octobre et novembre 2000 à Fredericton, à Edmundston, à Moncton, à Bathurst et à Saint John. Il reçoit aussi plus de 40 mémoires.

D'autres audiences ont lieu à Fredericton le 18 janvier, les 2, 9 et 23 février, les 1er, 15 et 28 mars et le 24 avril 2001.

Le 1er mai, le comité présente un rapport intitulé *Ensemble pour le mieux-être : Stratégie de mieux-être pour le Nouveau-Brunswick*, qui met l'accent sur cinq priorités nettes. Le rapport aborde le défi qui consiste à savoir comment le gouvernement et la société peuvent mieux favoriser le mieux-être, prévenir les maladies et traiter les facteurs qui influent sur le mieux-être, afin d'aider les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer en santé plus longtemps. Le comité indique cinq domaines d'action prioritaires : les modes de vie sains, les enfants et les jeunes, les personnes âgées, les collectivités et le mieux-être au travail.

Le rapport recommande la création d'un secrétariat au mieux-être qui travaillerait avec d'autres ministères et intervenants, serait une source de connaissances et de renseignements sur le mieux-être, communiquerait les constations des recherches, publierait un rapport annuel sur le mieux-être et s'efforcerait de favoriser une approche communautaire pour améliorer le mieux-être. Le comité recommande également que les ministères élaborent une politique d'intérêt public favorisant la santé et examinent les politiques actuelles qui ont une incidence sur le mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick ou leur capacité d'améliorer leur propre santé. En outre, il est recommandé de former un comité de sous-ministres pour veiller à la mise en oeuvre de la stratégie.

Comité spécial d'examen des nominations du lieutenant-gouverneur en conseil

Le Comité spécial d'examen des nominations du lieutenant-gouverneur en conseil est constitué pour examiner les candidatures aux fonctions clés de certains organismes, conseils, offices et commissions provinciaux.

Le comité se réunit le 25 novembre 2001 pour étudier le mandat de divers organismes et corporations de la Couronne.

Statistiques comparatives sur la Chambre

	53e législature			54e législature	
	2e session 1996 - 1997	3e session 1997 - 1998	4e session 1998 - 1999	*2e session 1999 - 2000	3e session 2000 - 2001
Jours de séance	40	41	40	65	63
Séances en soirée	4	5	6	18	15
Projets de loi d'initiative ministérielle					
- déposés	91	56	61	49	62
- sanction royale accordée	91	53	59	45	60
Projets de loi d'intérêt privé					
- déposés	6	11	8	3	10
- sanction royale accordée	5	11	7	2	7
Projets de loi d'intérêt public et d'initiative parlementaire					
- déposés	4	3	2	2	-
- sanction royale accordée	0	0	0	1	-
Motions ministérielles					
- total	7	10	2	8	10
- débattues	1	2	1	6	8
- adoptées	7	9	1	6	8
- retirées	-	1	-	1	2
Motions émanant des députés					
- total	111	110	134	144	118
- débattues	7	8	4	11	5
- adoptées	5	8	2	4	4
- portant dépôt de documents	102	89	127	130	102
Comité des subsides : jours de séance					
- Chambre	13	20	22	35	32
- Comité des prévisions budgétaires	-	-	-	-	-
Rapports annuels déposés	72	50	50	64	54
Pétitions	13	8	8	16	16
Questions écrites	4	3	27	0	4

* *Première session de la 54e législature* 6 juillet 1999 1 jour de séance

Services des finances et des ressources humaines

Peter Wolters, C.A., directeur

Le directeur des finances et des ressources humaines est responsable de la gestion convenable et efficace des systèmes de soutien des finances et des ressources humaines de l'Assemblée législative.

Une priorité est d'assurer des services de soutien de haute qualité aux parlementaires et aux autres directions du Bureau de l'Assemblée législative. À cette fin, le personnel assiste à des séances d'information et de formation telles que les suivantes :

- cours et colloques sur les améliorations et les changements apportés au système d'information sur les ressources humaines (SIRH) de la province, y compris la gestion du rendement, la sécurité d'accès ainsi que la tenue en ligne de la feuille de paye et des dossiers du personnel ;
- colloques sur la planification des changements, les modifications concernant l'assurance-emploi et la modernisation du gouvernement, qui couvrent des domaines tels que la planification de carrière et de succession au gouvernement provincial, la responsabilité du personnel pour ses actions ainsi que les questions d'actualité dans le domaine des achats, de la comptabilité et de la vérification au gouvernement ;
- séances de formation pendant l'heure du midi portant sur les progrès technologiques récents en matière de technologie de l'information, qui touchent des domaines tels que les approvisionnements publics par voie électronique ainsi que les achats et les autorisations de paiement électroniques dans le secteur public ;
- colloques sur les changements et les progrès continus dans des domaines tels que la dotation en personnel, les politiques sur les ressources humaines et les avantages sociaux dans le secteur public, y compris le Programme de retraite anticipée volontaire (PRAV), le régime d'invalidité prolongée et le Programme d'aide aux employés et leur famille (PAEF).

La première conférence de l'Association canadienne des Services de soutien parlementaires (ACSSP) a lieu du 8 au 10 novembre 2001. L'association a été créée à l'intention des membres du personnel de soutien parlementaire qui sont chargés de fournir des services de soutien dans les domaines des finances, des ressources humaines, de la technologie et de l'administration. Elle a pour mission de servir de moyen de consultation et d'échange d'information entre les organisations parlementaires et de favoriser la coopération et la compréhension des exigences particulières que présente le soutien de ces organisations. Le directeur participe à la première conférence et attend avec intérêt de pouvoir continuer à échanger au sujet des pratiques exemplaires avec les représentants des corps législatifs de tout le Canada.

Le 1er avril 2001, l'Assemblée législative commence à passer des commandes électroniques de produits au magasin central par l'entremise du système O&PEN du ministère de l'Approvisionnement et des Services. La mise en place de ce système améliore l'efficacité et l'efficience de l'achat et de la réception des produits à l'aide d'un catalogue en ligne indiquant les prix.

En juin 2000, le bureau du contrôleur termine son examen de contrôle interne de la section du bureau du directeur général des élections de l'Assemblée législative, examen effectué à la demande de la directrice générale des élections. À la suite de la présentation du rapport définitif, la section des finances et des ressources humaines est chargée de fournir une expertise et un soutien accrus pour faciliter la mise en oeuvre des recommandations du rapport. Ce soutien devrait se poursuivre et augmenter dans l'avenir prévisible afin d'assurer la mise en place de moyens appropriés de contrôle interne pour aider le bureau à s'acquitter de son mandat légal.

I. Service des finances

Aperçu

Le Service des finances comprend les responsabilités suivantes :

* Paye et avantages sociaux (ministres, parlementaires, employés des services publics et occasionnels)
- Voir au paiement rapide et exact des traitements et des avantages sociaux (ainsi que fournir des renseignements à ce sujet).
* Dépenses des parlementaires et des comités
- Voir au remboursement rapide et exact des dépenses conformément à la législation et aux décisions du Comité d'administration de l'Assemblée législative.

* *Achat et paiement de produits et services*

• Voir à la conformité aux diverses lois et aux divers règlements de la province. Veiller à la comptabilisation exacte de toutes les opérations en vue de la présentation d'un état financier et de la protection des éléments d'actif. Veiller à la tenue et à l'archivage convenables de dossiers en vue de leur consultation ultérieure.

* *Analyses et projections financières*

• Examiner la situation financière de l'Assemblée législative et de ses centres de responsabilité. Aviser les gestionnaires des changements visant l'état des dépenses, grâce à des rapports adaptés et spécialisés, au besoin.

* *Processus budgétaire*

• Coordonner le processus budgétaire, préparer la demande de crédits budgétaires et communiquer avec les organismes centraux pertinents de la province du Nouveau-Brunswick.

Faits saillants du Service des finances

Pendant l'année financière terminée le 31 mars 2001, l'Assemblée législative réussit à atteindre les objectifs budgétaires tout en maintenant un niveau raisonnable de services aux parlementaires et au personnel. L'état financier ci-joint indique des économies réelles de 57 600 $, ou 0,6 %, par rapport aux dépenses budgétées pour l'année financière terminée le 31 mars 2001.

Le processus budgétaire pour l'année financière 2001-2002 de l'Assemblée législative présente un nouveau défi pour ce qui est de maintenir un niveau raisonnable de services aux parlementaires et au personnel. L'Assemblée législative doit faire face à des exigences et à des frais accrus dans les domaines de la traduction et de l'interprétation, de la transcription, des comités, des services aux parlementaires et de la télédiffusion des délibérations de la Chambre. Dans le cadre du processus budgétaire, des fonds additionnels sont prévus pour l'augmentation de l'allocation de bureau de circonscription et pour les services d'interprétation fournis par le ministère de l'Approvisionnement et des Services.

Des fonds additionnels sont approuvés pour augmenter de 5 000 $, le 1er avril 2001, l'allocation de bureau de circonscription des parlementaires, ce qui porte l'allocation des simples députés à 25 000 $ par année financière, et celle des ministres, à 15 000 $. Cela fait suite à une augmentation semblable effectuée en juin 1999. Le nombre accru de demandes faites au titre de l'allocation de bureau de circonscription à la suite des changements fait sensiblement augmenter la charge de travail que le personnel doit assumer pour continuer de traiter rapidement et avec exactitude les demandes de remboursement des parlementaires.

II. Service des ressources humaines

Aperçu

Le Service des ressources humaines comprend les responsabilités suivantes :

* Administration du personnel

• Participer au processus de recrutement et voir à la classification, à la rémunération et aux avantages sociaux convenables grâce à la tenue des dossiers de la paye et du personnel.

• Mettre en application et communiquer au personnel les changements en matière de politiques et d'avantages sociaux.

* Perfectionnement des ressources humaines

• Faciliter la formation du personnel pour permettre à ce dernier de se perfectionner sur le plan professionnel et d'appliquer ses capacités à la poursuite d'objectifs organisationnels et personnels.

* Politiques relatives au personnel

• Élaborer, maintenir et documenter des politiques relatives au personnel conformément au Système de manuel d'administration de la province, aux décisions du Comité d'administration de l'Assemblée législative et au milieu particulier de l'Assemblée législative. Assurer la communication convenable au personnel des politiques relatives aux ressources humaines.

Faits saillants du Service des ressources humaines

La Section des finances et des ressources humaines est de nouveau responsable de l'administration du programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED) visant les parlementaires, qui a commencé en 1997. En vertu du programme, chaque parlementaire peut employer un étudiant ou une étudiante dans sa circonscription, pendant une période allant de mai à août, pour un travail lié à ses fonctions de parlementaire. La Section des finances et des ressources humaines est chargée notamment de la coordination du programme avec les parlementaires et de l'entrée en service

(établissement de la feuille de paye et avis d'embauche), du paiement (inscriptions hebdomadaires de la feuille de temps) et de la cessation d'emploi (retrait de la feuille de paye et délivrance du relevé d'emploi) pour l'ensemble des étudiantes et étudiants participants. En tout, 36 étudiantes et étudiants sont employés par les parlementaires au titre du programme. La Section des finances et des ressources humaines s'occupe aussi de 21 autres étudiantes et étudiants employés en vertu d'autres programmes, y compris 12 pages pour la session de 2001-2002, 4 guides pour la saison touristique de 2001, au titre du Programme d'emploi prioritaire, et 1 étudiante en technologie de l'information.

Conformément à une mesure législative déposée et adoptée en 2001 par l'Assemblée législative pour modifier la *Loi sur l'Assemblée législative,* les parlementaires reçoivent une augmentation de 1,0 % à compter du 1er janvier 2001 au titre de leur indemnité annuelle et de leur allocation pour dépenses et une augmentation additionnelle de 0,5 % qui prend effet le 1er juillet 2001. Ces augmentations correspondent aux augmentations économiques accordées en 2001 aux employés de la province du Nouveau-Brunswick. Une mesure législative semblable est déposée et adoptée pour modifier la *Loi sur le Conseil exécutif* et exige une augmentation similaire des traitements versés au premier ministre et aux ministres. Le personnel de la section des finances et des ressources humaines s'occupe de ces augmentations et fait tous les rajustements nécessaires.

Le personnel de la section des finances et des ressources humaines traite au cours de l'année 2001 les augmentations visant le coût de la vie (ou augmentations économiques) des diverses échelles salariales utilisées par l'Assemblée législative, qui touchent 62 postes en tout. Le personnel traite également les augmentations au mérite habituelles ainsi que les demandes de reclassification de postes, et il prend part aux entrevues de sélection et au recrutement de 2 traducteurs parlementaires, de 1 rédactrice parlementaire, de 4 guides et de 12 pages pour le Bureau de l'Assemblée législative. Pour ce qui est des employés à temps plein de l'Assemblée législative, le personnel traite pendant l'année un total de 9 entrées en service et de 6 cessations d'emploi, y compris 3 départs à la retraite.

Effectif (au 31 mars 2001)

	Permanent	*Élu*	*De session*	*Salarié*	*TOTAL*
Administration générale	8	0	0	3	11
Services des finances et des ressources humaines	3	0	0	0	3
Sécurité	1	0	11	0	12
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts	1	0	0	0	1
Bibliothèque de l'Assemblée législative et Service de recherche	7	0	0	0	7
Hansard	10	0	0	0	10
Traduction des débats	9	0	0	0	9
Parlementaires	0	55	0	0	55
Bureaux des parlementaires des partis politiques enregistrés	18	0	0	0	18
Pages et guides	0	0	12	4	16
TOTAL	*57*	*55*	*23*	*7*	*142*

Sommaire financier 2000-2001 de l'Assemblée législative pour l'année terminée le 31 mars 2001 (en milliers de dollars)		
	Budget	***Réel***
Bureau de l'Assemblée législative		
Bibliothèque de l'Assemblée législative	358,0	372,2
Bureau du greffier	1 010,5	989,6
Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts	126,3	84,7
Hansard	414,0	411,5
Traduction des débats	553,5	566,8
Total partiel	*2 462,3*	*2 424,8*
Bureaux des parlementaires des partis politiques enregistrés		
Bureau des député(e)s du gouvernement	466,7	452,1
Bureau de l'opposition officielle	531,5	531,5
Bureau de la députée néo-démocrate	113,2	113,2
Total partiel	*1 111,4*	*1 096,8*
Allocations des parlementaires et comités		
Allocations des parlementaires	5 068,9	5 015,3
Comités parlementaires	185,0	233,1
Total partiel	*5 253,9*	*5 248,4*
Total : Assemblée législative	***8 827,6***	***8 770,0***

Bibliothèque de l'Assemblée législative

Eric L. Swanick, bibliothécaire parlementaire

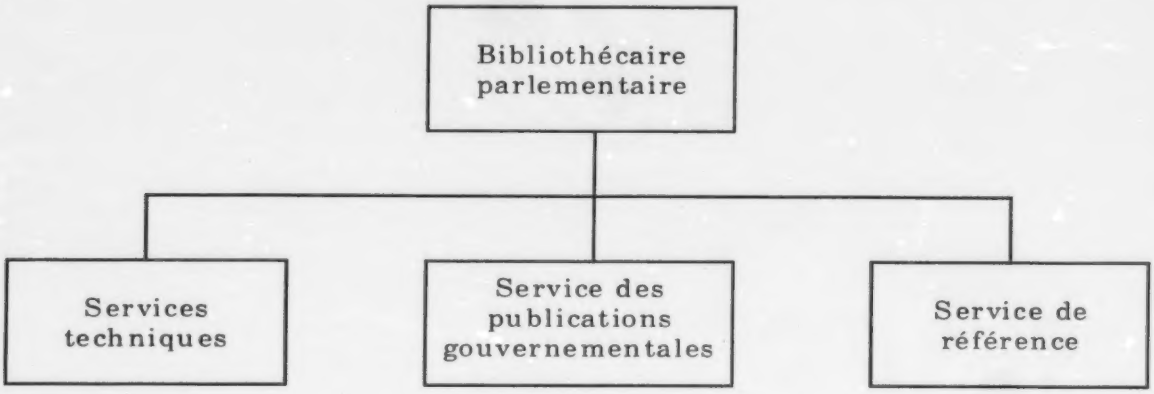

2000-2001

Introduction

La *Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative* (L-3.1) déclare que la « bibliothèque de l'Assemblée législative est [...] destinée aux députés de l'Assemblée législative et aux personnels des ministères afin de leur permettre de mieux servir la population du Nouveau-Brunswick ».

Service des publications gouvernementales

La bibliothèque de l'Assemblée législative est dépositaire universel des publications gouvernementales du Nouveau-Brunswick et dépositaire universel des publications dans les deux langues officielles du gouvernement fédéral.

Au cours de 2000-2001, la bibliothèque de l'Assemblée législative fait parvenir 1 435 documents à la Bibliothèque nationale du Canada et 469 documents du Nouveau-Brunswick à Micromedia.

Duncan Systems convertit bon nombre des fiches sur les publications gouvernementales du Nouveau-Brunswick, et les fiches sont ajoutées à la base de données de la bibliothèque.

Service de référence

Le Service de référence continue d'offrir et de coordonner des séances d'information sur Internet et les ressources de la bibliothèque.

Le service continue de publier *Liste sélective d'acquisitions = Selected Accessions*, qui est trimestrielle, 11 numéros de *Table des matières des périodiques = Periodical Contents* et 1 numéro de *Nouvelles sur la bibliothèque*.

Les vitrines d'exposition de la bibliothèque, qui se trouvent dans la rotonde de l'Assemblée législative, servent à plusieurs expositions fondées sur les collections de la bibliothèque.

Dans le cadre du programme coopératif du gouvernement, Marc-André Deschênes, du collège communautaire de Dieppe, termine la conception de la page d'accueil de la bibliothèque. Dans le cadre du même programme, Ali Raza Chaudry, de l'école de commerce de l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, travaille pendant l'été à réviser la liste de documents sur l'histoire du Nouveau-Brunswick, comme Marie-Danielle Cantin le fait dans le cadre du Programme d'échange Nouveau-Brunswick/Québec.

Services techniques

Les fiches de livres sont accessibles dans le catalogue en ligne de la bibliothèque. En plus de l'ajout des nouvelles acquisitions, l'accent est maintenant mis sur l'ajout des publications gouvernementales nouvellement acquises (surtout les documents du Nouveau-Brunswick) à la base de données.

Divers

Pendant l'été, plusieurs étudiants et étudiantes reviennent afin d'aider à accomplir diverses tâches, et nous les en remercions encore une fois.

La bibliothèque prête de nouveau des documents à l'Institut canadien de microreproductions historiques. La bibliothèque reçoit du Fonds en fiducie du Vicomte Bennett une aide financière visant à contribuer à l'achat de documents rares du Nouveau-Brunswick. Goose Lane Editions continue de déposer ses publications à la bibliothèque. En outre, des dons sont reçus de Douglas Fetherling et de la succession de J.B.M. Baxter, et la bibliothèque acquiert la collection de l'ancienne Direction des affaires culturelles.

Kathleen Jeffries, Janet McNeil et Margaret Pacey suivent un cours en HTML.

Jean-Claude Arcand assiste à la conférence de la Atlantic Provinces Library Association. Margaret Pacey participe à la conférence Access Y2K, à St. John's, à Terre-Neuve. Eric Swanick assiste à la conférence de la Special Libraries Association et à la rencontre de l'Association des bibliothécaires parlementaires au Canada. Eric parle au caucus progressiste-conservateur de la bibliothèque et de ses services. Il prend la parole sur le même sujet ainsi que sur la reconstitution de la bibliothèque de M^{gr} Medley, au musée du Restigouche, à Dalhousie. Eric Swanick a également reçu une aide financière de la Atlantic Provinces Library Association pour reprendre le travail sur la bibliographie relative à Alden Nowlan.

Nous remercions toutes les personnes qui ont aidé la bibliothèque au cours de la dernière année financière.

Hansard

Susan Kennedy, rédactrice du hansard

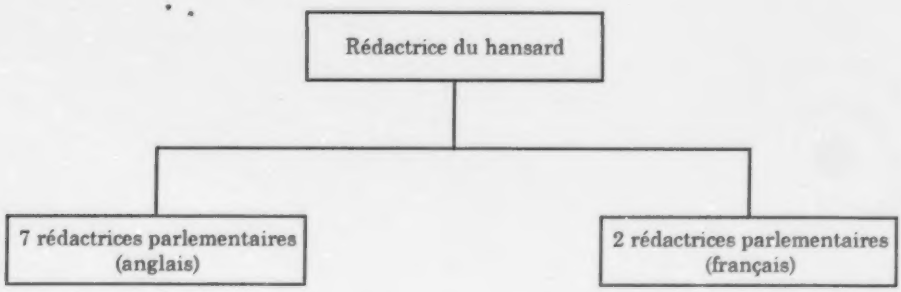

Mandat

En application de l'article 4 de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick,* les « procès-verbaux et rapports de toutes séances de l'Assemblée législative ou de l'un de ses comités doivent être imprimés dans les deux langues officielles ». Une telle exigence est inscrite dans la *Loi constitutionnelle de 1982,* au paragraphe 18(2) : « Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. »

Plus précisément, le Bureau du hansard enregistre, transcrit et publie les travaux de la Chambre (« hansard ») dans les deux langues officielles, l'accent étant mis sur les questions orales, enregistre, transcrit et rend accessibles les travaux des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative dans la langue originale, et répond aux demandes de renseignements liées aux délibérations enregistrées.

La politique AD-1206 dans le *Manuel d'administration* de la province du Nouveau-Brunswick donne de plus amples renseignements sur les fonctions, les priorités, les services et la politique de transcription et de révision du Bureau du hansard.

Faits saillants

- Quatre occasionnelles sont engagées pour aider le personnel pendant une partie de l'année.

Chambre

Objectif : enregistrer, transcrire et réviser les travaux de la Chambre, la priorité étant accordée aux questions orales et aux demandes ponctuelles de transcription ou de renseignements.

La clientèle des questions orales quotidiennes se chiffre à 280 abonnés. Les tableaux 1 et 2 donnent une ventilation par parti des questions orales ainsi que des déclarations de ministres et de députés.

L'année financière 2000-2001 compte 70 jours de séance, avec 17 séances en soirée. L'enregistrement, la transcription et la révision ont porté sur 401 heures, soit 5 032 prises de cinq minutes, y compris la première séance de mémoire d'homme qui a duré toute la nuit. La séance a commencé le 2 mai 2000, à 13 heures, et elle a enfin été levée le 3 mai 2000, à 9 h 50. Le prochain jour de séance a commencé le même jour, à 10 heures, et s'est poursuivi jusqu'à 18 heures.

La clientèle des fascicules se chiffre à 47 abonnés. À la fin de l'année financière, les fascicules de la session de 1999-2000, jusqu'à la séance 46, à savoir le 12 mai 2000, ainsi que les fascicules de la session de 2000-2001, jusqu'à la séance 7, à savoir le 23 novembre 2000, avaient été distribués.

Le tableau 3 donne des statistiques comparatives sur le nombre de jours, d'heures, de rubans et de prises des cinq dernières sessions.

Les volumes reliés du hansard sont publiés dans les deux langues officielles. La clientèle des volumes du hansard se chiffre à 67 abonnés : parlementaires, ministères, bureaux des partis politiques, bibliothèques parlementaires, universitaires et publiques partout au Canada, médias et particuliers intéressés.

Durant l'année financière 2000-2001, les demandes ponctuelles de transcription des travaux de la Chambre s'élèvent à 412.

Comités

Objectif : enregistrer, transcrire et réviser les travaux des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative, la priorité étant accordée aux demandes ponctuelles de transcription ou de renseignements.

En tout, pendant l'année financière 2000-2001, 44 réunions de comités permanents sont enregistrées : 16 du Comité des corporations de la Couronne, 2 du Comité des corporations de la Couronne et du Comité des comptes publics, 1 du Comité de modification des lois, 7 du Comité des projets de loi d'intérêt privé, 1 du Comité de la procédure et 17 du Comité des comptes publics. En tout, 19 réunions de comités spéciaux sont enregistrées : 5 du Comité de l'éducation et 14 du Comité des soins de santé. Ces réunions de comité ont nécessité l'enregistrement, la transcription et la révision de 276 heures, soit 3 343 prises de cinq minutes.

Le tableau 4 donne le pourcentage des travaux liés aux comités par rapport à ceux liés à la Chambre.

Pendant l'année financière 2000-2001, les demandes ponctuelles de transcription des travaux de comités se chiffrent à 135.

Activités spéciales

En mai 2000, le personnel du hansard a assuré le fonctionnement du système de son pendant le colloque législatif pour élèves, d'une durée de trois jours.

Le personnel du hansard a assuré le fonctionnement du système de son et d'enregistrement pendant les séances d'affaires de la 18e Conférence des présidents d'assemblée du Canada, les 26 et 27 janvier 2001. L'enregistrement, la transcription et la révision ont porté sur 9 heures, soit 116 prises de cinq minutes.

Personnel

Mary Bastin est parmi les cinq employés comptant 25 années et plus de service à l'Assemblée législative et à la province du Nouveau-Brunswick à qui les parlementaires et les membres du personnel ont rendu hommage le 16 novembre 2000. Mary a pris sa retraite le 30 novembre 2000, après plus de 27 années de service.

À une réception le 2 février 2001, les parlementaires et les membres du personnel ont rendu hommage à Pat Wright pour ses 25 années de service à l'Assemblée législative et à la province du Nouveau-Brunswick.

Tableau 1 :
Questions orales par caucus, année financière 2000-2001

Caucus	Questions	Minutes
Parti progressiste-conservateur		
Parti libéral	317	1 851
Nouveau Parti démocratique	58	162
TOTAL	**375**	**2 013**

Tabeau 2 :
Déclarations de ministres et de députés, année financière 2000-2001

Caucus	Ministres	Députés
Parti progressiste-conservateur	190	245
Parti libéral		309
Nouveau Parti démocratique		47
TOTAL	**190**	**601**

Tableau 3 :
Statistiques comparatives sur les sessions

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999+ 1999-2000	2000-2001
Jours	40	41	40	1+ 65	63
Heures	224	220	235	1+ 376	340
	1 477*	1 437*	1 519*	7* + 4 766#	4 199*

* Rubans
\# Prises

Tableau 4 :
Prises enregistrées, année financière 2000-2001

	Prises de 5 minutes	% de la charge de travail
Chambre	5 032	60
Comités	3 343	40
TOTAL	**8 375**	**100**

Traduction des débats

Aurella Losier-Vienneau, traductrice en chef

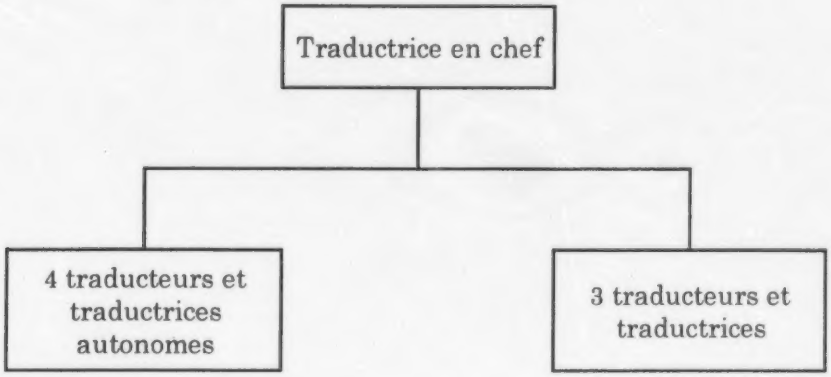

Mandat

En application de l'article 4 de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick,* les « procès-verbaux et rapports de toutes séances de l'Assemblée législative ou de l'un de ses comités doivent être imprimés dans les deux langues officielles ». Une telle exigence est inscrite dans la *Loi constitutionnelle de 1982,* au paragraphe 18(2) : « Les lois, les archives, les comptes rendus et les procès-verbaux de la Législature du Nouveau-Brunswick sont imprimés et publiés en français et en anglais, les deux versions des lois ayant également force de loi et celles des autres documents ayant même valeur. »

Plus précisément, Traduction des débats traduit des déclarations et discours prononcés à la Chambre par les parlementaires, le Journal quotidien, le compte rendu des travaux de la Chambre (« hansard ») ainsi que d'autres travaux pour le Bureau de l'Assemblée législative.

La politique AD-1205 dans le *Manuel d'administration* de la province du Nouveau-Brunswick donne de plus amples renseignements sur les responsabilités, les fonctions, les priorités, les services et la politique de traduction de Traduction des débats.

Faits saillants

• Au cours de l'année financière 2000-2001, plus de 2,2 millions de mots sont traduits, soit 15 % de plus que l'année précédente. Le tableau 1 donne une ventilation.

• En tout, 1 645 demandes de traduction ont été traitées, soit une augmentation importante de 60 % par rapport à l'année précédente.

• Au cours de l'année, la traduction pour le Bureau de l'Assemblée législative a augmenté de 60 % par rapport à 1999-2000.

• En raison du nombre accru de jours de séance, soit 70 pendant l'année financière 2000-2001 contre 25 en 1999-2000, la traduction pour la Chambre, à savoir le Feuilleton, les avis de motion et le Journal quotidien, a connu une remarquable augmentation de 213 % par rapport à l'année précédente, tandis que la traduction pour les comités parlementaires a baissé de 11 % pendant la même période.

• Pour la même raison, en 2000-2001, la traduction du hansard a diminué de 20 % par rapport à l'année précédente.

• Après avoir lancé deux concours, au début de l'automne et à l'hiver, Traduction des débats a embauché un traducteur II pour le poste qui s'était libéré au début de l'été.

Chambre

Objectif : traduire les comptes rendus et les procès-verbaux des travaux de l'Assemblée législative, ainsi que les motions présentées à la Chambre.

La traduction du hansard correspond à 47 % de la charge de travail. Environ 23 % de la traduction du hansard se fait vers l'anglais. Le tableau 2 compare les statistiques liées au nombre de mots prononcés durant les cinq dernières sessions.

La traduction du Journal quotidien correspond à 3 % de la charge de travail et s'achève d'habitude peu après la fin de la session. Le Feuilleton et les avis de motion représentent 21 % de la charge de travail, soit plus du triple du taux de l'année dernière ; ils sont traduits le jour même.

Parlementaires

Objectif : traduire, dans la mesure où les ressources le permettent, les déclarations et les discours prononcés à la Chambre par les parlementaires, y compris les ministres et l'opposition.

La traduction pour le compte des parlementaires correspond à environ 18 % de la charge globale de travail, soit deux fois plus que l'année dernière.

Au cours des 70 jours de séance pendant l'année financière en question, 616 demandes de traduction sont traitées, totalisant 1 831 pages. Sont traduits entre autres le discours du trône, le discours du budget, ainsi que 542 déclarations et 72 discours prononcés à la Chambre par les ministres ou les simples députés. Le discours moyen comporte 13 pages. La traduction pour le compte des ministres correspond à 51 % de la charge de travail. Environ 95 % de la traduction se fait vers le français.

Pendant l'intersession, les services de traduction écrite fournis aux parlementaires (gouvernement et opposition) portent notamment sur la correspondance et les communiqués. Le plus gros client est le Bureau de l'opposition officielle, à raison de 51 % de la charge de travail, suivi par le Bureau des député(e)s du gouvernement, à raison de 38 %. La demande provenant du Bureau de la députée néo-démocrate compte pour 11 % de la charge de travail. La traduction pour les parlementaires se fait d'habitude le jour même ou le lendemain.

Comités

Objectif : traduire les rapports, ordres du jour et avis de réunion des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative.

La traduction pour les comités correspond à près de 4 % de la charge globale de travail pendant l'année financière 2000-2001.

Bureau de l'Assemblée législative

Objectif : traduire des documents liés à la procédure et à l'administration pour le compte du cabinet du président, du bureau du greffier et de la bibliothèque de l'Assemblée législative.

La traduction pour le compte du Bureau de l'Assemblée législative a augmenté de près de 60 % par rapport à l'année précédente et correspond à 7 % de la charge globale de travail en 2000-2001.

Tableau 1 :
Production de Traduction des débats, année financière 2000-2001

(en milliers de mots)

CHAMBRE	
Avis de motion et Feuilleton	463
Journal	69
Hansard[1]	1 061
PARLEMENTAIRES	
Discours et déclarations	312
Correspondance et communiqués	83
COMITÉS	83
BUREAU DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	166
TOTAL[2]	2 237

[1] Inclut un report de 1,06 million de mots (71 % du hansard de 1997-1998) de l'année financière antérieure.

[2] Exclut un report d'approximativement 5,2 millions de mots (27 % du hansard de 1997-1998, 100 % du hansard de 1998-1999, 100 % du hansard de 1999, 100 % du hansard de 1999-2000, et les séances 1 à 29 de 2000-2001) à l'année financière ultérieure.

Tableau 2 :
Statistiques comparatives
sur les sessions

	1997-1998	*1998-1999*	*1999*	*1999-2000*	*2000-2001*
Jours	41	40	1	65	63
Mots*	1 469	1 586	5	2 489	2 100**

* *En milliers.*
** *Chiffre estimatif.*

Projet spécial

Valmond LeBlanc, agent de projet spécial

Contexte

Lors de sa création en 1977, le service de Traduction des débats est chargé de traduire les délibérations de la Chambre (« hansard ») avant la session suivante, à la différence des autres corps législatifs canadiens, où les délibérations sont d'habitude transcrites dans les 24 à 48 heures. Au début des années 90, la traduction du hansard commence à prendre du retard. En septembre 1997, le Comité d'administration de l'Assemblée législative approuve une stratégie pour s'attaquer au problème. La stratégie comporte trois volets.

Le premier volet est de maintenir le financement externe pour aider au rattrapage. En 2000-2001, pour la sixième année de suite, une subvention d'impartition de traduction est obtenue au titre de l'Entente-cadre sur la promotion des langues officielles, conclue entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. L'Assemblée législative remercie le ministère des Affaires intergouvernementales et Patrimoine canadien de l'appui de ses efforts pour respecter l'objectif de rendre les documents disponibles en même temps dans les deux langues officielles, sans attente indue. Le financement en question a augmenté de 20 % par rapport à l'année financière précédente.

Le deuxième volet est un financement interne pour l'impartition. Le niveau de financement se maintient en 2000-2001. Une partie des fonds a été utilisée pour une secrétaire occasionnelle.

Le troisième volet est l'affectation d'un cadre, à titre d'agent de projet spécial relevant de la greffière, chargé de se consacrer à temps plein à l'élimination de l'arriéré de traduction. Les fonctions comprennent aussi la mise à jour du *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux* ainsi que le leadership dans

l'établissement des normes et le contrôle de la qualité.

Le projet spécial vise trois objectifs.

Objectif 1 : assurer un débit constant de la traduction du hansard.

Résultats

• En 2000-2001, la demande de traduction du hansard atteint environ 2,8 millions de mots, soit une augmentation de 415 % par rapport à l'année financière précédente. Il s'agit d'une demande annuelle record depuis l'instauration de la traduction écrite du hansard en 1977.

• En 2000-2001, la production de traduction du hansard se chiffre à 1,1 million de mots, soit 20 % de moins qu'au cours de l'année financière précédente. La baisse de production découle surtout de l'augmentation de 60 % des demandes de traduction liées à d'autres activités.

• Pendant l'année à l'étude, l'excédent de la demande par rapport à la production a atteint 1,7 million de mots. Au cours des cinq dernières années, cet excédent de la demande par rapport à la production se situe en moyenne à 0,6 million de mots par année.

Objectif 2 : fournir plus rapidement la traduction des jours de séance.

Résultats

• En 2000-2001, la traduction en ligne des fascicules du hansard est accessible sur le réseau de l'Assemblée législative 60 mois plus tôt que les volumes publiés. Il s'agit d'une amélioration de 25 % par rapport à l'année financière précédente.

• Au 31 mars 2001, la traduction des fascicules jusqu'à la séance 30 (le 10 février 1998) de la session de 1997-1998 est accessible sur le réseau.

• Les fascicules jusqu'à la séance 18 (le 8 janvier 1997) de la session de 1996-1997 sont accessibles en colonnes bilingues sur le réseau. Le tout peut être visualisé, imprimé et faire l'objet de recherche électronique.

Objectif 3 : ramener à 12 mois l'arriéré de traduction du hansard.

Résultats

• En 2000-2001, l'arriéré cumulatif de traduction du hansard subit une augmentation nette de 1,4 million de mots ou de 38 %, contre une réduction nette de 0,6 million de mots ou de 15 % au cours de l'année financière précédente.

• Malgré l'ajout de 70 jours de séance au cours de l'année financière, 28 fascicules ont été traduits. L'accroissement net de l'arriéré est donc de 42 fascicules.

• Au 31 mars 2001, la traduction du hansard accuse un retard de 37 mois (soit 144 jours de séance), contre 28 mois (soit 102 jours de séance) pendant l'année financière précédente.

Accès accru

À compter de l'année financière 2000-2001, les fascicules du hansard sont convertis en PDF dès qu'ils sont traduits. Cela rend le format indépendant du logiciel de traitement de texte, facilitant ainsi la consultation par les parlementaires et leur personnel. Des fascicules antérieurs ont aussi été convertis grâce à l'aide d'une étudiante à l'été.

Conclusion

La traduction des délibérations de la Chambre se fait de concert avec les autres 7 traductrices et traducteurs parlementaires de Traduction des débats et 19 traductrices ou traducteurs professionnels du secteur privé, en étroite collaboration avec le personnel du Bureau du hansard. Les efforts se poursuivent afin d'offrir un produit qui non seulement est conforme à des normes de haute qualité mais qui est aussi fourni en temps plus opportun aux parlementaires, au personnel de l'Assemblée législative et des ministères, ainsi qu'à la population du Nouveau-Brunswick.

Services de protocole, de sécurité et d'accueil

Phyllis LeBlanc, sergente d'armes

I. SERVICES D'ACCUEIL

Au cours de la saison touristique 2001, de juin à août, 9 854 personnes visitent l'Assemblée législative, comparativement à 11 116 en 2000 et à 11 860 en 1999. L'édifice est ouvert aux visites de 8 h 30 à 19 heures, sept jours par semaine, y compris les jours fériés.

Quatre guides sont employés pendant les mois d'été : Conor Barry, Melissa Montgomery, Billy Power et Jason Preston.

Des visites sont également offertes pendant le reste de l'année. Les visiteurs sont encouragés à faire des réservations, car les guides ne sont pas toujours en service. Quand les guides ne sont pas libres, M^me^ LeBlanc se charge des visites. Les groupes et les particuliers devraient faire des réservations en téléphonant au (506) 453-2527.

II. ACTIVITÉS

Les activités qui se tiennent habituellement dans la Chambre de l'Assemblée législative sont déplacés à d'autres endroits pendant les mois de septembre, octobre et novembre en raison de la remise en état des lustres.

Prix d'excellence

Les prix d'excellence sont décernés à quatre personnes du Nouveau-Brunswick au cours d'une cérémonie qui a lieu à la Chambre à 11 heures le 24 avril 2001. Ces prix sont un hommage aux personnes qui ont apporté une contribution exceptionnelle aux arts. Michel Cardin reçoit le Prix André Thaddée Bourque et Louise Manny pour l'excellence en musique ; Ludmila Knezkova-Hussey reçoit le prix pour l'excellence en développement culturel communautaire ; Douglas Lochhead reçoit le prix Alden Nowlan pour l'excellence dans les arts littéraires en anglais ; Norman Robichaud reçoit le prix pour l'excellence en développement culturel commautaire.

S.H. Marilyn Trenholme Counsell, lieutenante-gouverneure, et l'hon. Dale Graham, vice-premier ministre, sont parmi les dignitaires présents à la cérémonie.

Cérémonie d'assermentation

Par suite des élections partielles de février et d'avril 2001, Jean Dubé (Campbellton), Gaston Moore (Caraquet) et Claude Williams (Kent-Sud) sont assermentés. Ils se joignent au gouvernement de l'hon. Bernard Lord.

Colloque législatif pour élèves

Un groupe de 55 élèves participent au 12^e^ colloque législatif annuel pour élèves, tenu du 4 au 6 mai 2001. Les critères de sélection des participants et participantes sont l'aptitude au leadership, de bons résultats scolaires, le sens des responsabilités, un intérêt pour les questions communautaires et l'actualité ainsi que la volonté de partager des expériences. Les ateliers et les conférences de la fin de semaine portent sur les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif. Le sommet de la fin de semaine chargée est le Parlement modèle dirigé par le président de l'Assemblée législative, l'hon. Bev Harrison. Les élèves ont l'occasion de rendre visite à Son Honneur à l'Ancienne résidence du Gouverneur le vendredi soir et d'entendre le premier ministre Bernard Lord le samedi après-midi.

Remise de médailles

Le 11 juin 2001, à la Chambre du Conseil législatif, le député de Fredericton-Fort Nashwaak Eric McKenzie remet la Médaille de la paix au capitaine Thomas Leitch et à l'adjudant John LeBlanc. Une réception suit dans la rotonde pour la famille et les amis.

Livre de condoléances

À la suite des événements tragiques survenus au World Trade Center, à New York, et au Pentagon, à Washington, DC, le premier ministre Lord invite la population du Nouveau-Brunswick à exprimer sa compassion et sa solidarité à la population américaine.

En mémoire des victimes des désastres, le vendredi 14 septembre 2001 est proclamé Jour de deuil national. Le premier ministre est à l'Assemblée législative pour observer trois minutes de silence et signer le livre de condoléances qui est placé dans la rotonde de l'Assemblée législative.

Cérémonie d'assermentation

Le 10 octobre 2001, des parlementaires, des membre de sa famille et des amis assistent à la cérémonie d'assermentation de Rodney Weston. S. H. Marilyn Trenholme Counsell préside à l'assermentation de M. Weston comme ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture.

Cérémonie d'allumage des lustres

Le 14 novembre 2001, le président de la Chambre Bev Harrison accueille des invités à l'allumage des lustres, qui avaient été démontés et remis en état sous la supervision du ministère de l'Approvisionnement et des Services. Après une brève allocution prononcée par l'hon. Dale Graham, la sergente d'armes Phyllis LeBlanc procède à l'allumage des lustres.

Illumination de l'arbre de Noël

La cérémonie annuelle d'illumination de l'arbre de Noël a lieu à l'Assemblée législative le 7 décembre 2001. Comme le veut la coutume, des agents et des gardiens du parc provincial Mactaquac servent du cidre chaud et du chocolat chaud. La chorale des jeunes Lintuhtine, dirigée par Helen Mòrag McKinnon, assure le divertissement de la foule nombreuse. Des scouts distribuent des bougies et des bonbons aux enfants.

Un mot de bienvenue, prononcé par le président de la Chambre Bev Harrison, et la prière, prononcée par le doyen Keith Joyce et le père Donald Savoie, aumôniers de l'Assemblée législative, sont suivis de messages du premier ministre Bernard Lord et de S.H. Marilyn Trenholme Counsell. Son Honneur dirige le compte à rebours pour illuminer l'énorme arbre.

Le Père Noël apparaît brièvement et exhorte la foule à le suivre ainsi que la fanfare le long de la rue Queen, pour participer à la cérémonie d'illumination de l'arbre de Noël de la ville de Fredericton à l'hôtel de ville.

III. PAGES

Les pages continuent d'être recrutés parmi les étudiants et étudiantes d'université. Des annonces sont placées dans *The Brunswickan* et au centre de placement étudiant, où on peut se procurer des formules de demande. Il est également possible de se procurer des formulaires de demande en septembre au bureau du greffier.

L'Assemblée législative aide le programme des pages de la Chambre des communes. Les candidates et candidats sont sélectionnés par la Chambre des communes suivant des critères stricts de rendement scolaire, puis interviewés par la sergente d'armes et l'agente administrative.

IV. SÉCURITÉ

La sécurité des parlementaires, du personnel et des personnes en visite continue d'être assurée par les commissionnaires, qui sont en service 24 heures sur 24. Pendant les séances de l'Assemblée législative, la protection est assurée sur place par des agents de police en civil qui ne sont pas en service.

En août, la sergente d'armes demande au service de police de Fredericton de mener une étude sur l'évaluation des menaces dans l'enceinte parlementaire. Le sergent d'état-major G. A. (Gordon) Fortner est affecté à la tâche. Un rapport et des recommandations sont présentés au Comité d'administration de l'Assemblée législative.

V. DIVERS

Restauration et réparation de la masse

En mai 2001, une fissure importante est découverte dans la masse. Cette masse avait été présentée au premier ministre A. A. Dysart par le lieutenant-gouverneur Murray MacLaren le 15 février 1937. Faite d'argent massif doré, la masse mesure 52 po de long et a été fabriquée par Goldsmiths and Silversmiths Co., Ltd., de la rue Regent, à Londres, en Angleterre.

Après avoir consulté un orfèvre local et avoir communiqué avec d'autres provinces, il est déterminé que Henry Birks and Sons, à Saint John, est la compagnie la plus compétente pour exécuter les réparations nécessaires. La sergente d'armes apporte la masse à Saint John afin de faire faire un devis. Le contrat est par la suite adjugé à Morton-Parker et comprend ce qui suit : réparation de la fissure, plaquage en or, ponçage, polissage et changement de la doublure du coffret.

Après que la masse est emballée et préparée par Birks pour l'envoyer à Montréal, l'Assemblée législative est reconvoquée le 13 août 2001 pour une session d'urgence afin d'obliger les employés d'hôpitaux à retourner au travail. Le personnel récupère la masse à Saint John. Toutefois, il est décidé de sortir la masse seulement quelques minutes avant l'ouverture de la Chambre. À la dernière minute, une entente est conclue entre le gouvernement et les travailleurs et travailleuses. Une proclamation est immédiatement prise révoquant la reconvocation de la Chambre. La masse est renvoyée à Saint John, puis expédiée à Montréal. La masse remise à neuf revient à l'Assemblée législative en octobre et est exposée à l'entrée de la Chambre.

Programme pour les parlementaires

Le programme pour les parlementaires vise à fournir un soutien législatif et administratif aux simples députés. Des bureaux meublés sont fournis aux simples députés dans le complexe législatif à Fredericton.

Un financement est assuré pour le personnel de soutien des parlementaires dans leurs bureaux à Fredericton. Les parlementaires de chaque parti politique mettent les fonds en commun pour obtenir et se partager les services de recherchistes, de secrétaires et de réceptionnistes.

Le personnel de chaque bureau offre un soutien primaire et secondaire en recherche liée à des sujets et questions intéressant les parlementaires. Le bureau aide à s'occuper de la correspondance liée aux fonctions législatives et publiques des parlementaires et il fournit de nombreux autres services de soutien.

Bureau des député(e)s du gouvernement

Le bureau compte un directeur général, une chef de bureau, un directeur des communications, un recherchiste principal, un recherchiste, deux secrétaires et une réceptionniste.

Bureau de l'opposition officielle

Le bureau comprend un directeur général, une chef de bureau, une directrice des communications, une agente des communications, un recherchiste principal, une recherchiste et deux secrétaires-réceptionnistes.

Bureau de la députée néo-démocrate

Le bureau compte une chef de cabinet de la chef et une adjointe à la recherche.

Publications

Bibliothèque de l'Assemblée législative

Évolution de la bibliothèque de l'Assemblée législative : 1841-1991 = The Development of the New Brunswick Legislative Library: 1841-1991, 1991.

Guide de la bibliothèque de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick = New Brunswick Legislative Library Handbook, 1999.

Les élections au Nouveau-Brunswick : 1784-1984 = Elections in New Brunswick: 1784-1984, 1984.

Liste sélective d'acquisitions = Selected Accessions. Trimestriel.

Publications gouvernementales du Nouveau-Brunswick : Catalogue annuel = New Brunswick Government Documents Annual Catalogue.

Table des matières des périodiques = Periodicals Contents. Mensuel.

Bureau du greffier

Activités législatives 2000/ Legislative Activities 2000.

Cérémonies d'ouverture : Quatrième session de la 54e législature du Nouveau-Brunswick : le mardi 20 novembre 2001 = Opening Ceremonies: Fourth Session: Fifty-Fourth Legislature: Province of New Brunswick: Tuesday, November 20 2001.

Feuilleton et Avis = Order and Notice Paper, 63 numéros du 14 novembre 2000 au 1er juin 2001 ; 20 numéros du 20 novembre au 21décembre 2001.

Guide d'orientation 1999 = Orientation Manual 1999.

Guide du personnel : Assemblée législative du Nouveau-Brunswick : 1998 = Employee Handbook: Legislative Assembly of New Brunswick: 1998.

Journal de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick = Journals: Legislative Assembly: Province of New Brunswick, troisième session, 2000-2001, 63 fascicules non révisés; quatrième session, 2001-2002, 20 fascicules non révisés.

Projets de loi déposés pendant la troisième et quatrième session de la 54e législature — état des travaux = Status of Legislation Introduced during the Third and Fourth Sessions of the Fifty-fourth Legislature.

Hansard

Journal des débats (hansard). 1999-2000, deuxième session de la 54e législature, fascicules 11 à 46. 2000-2001, troisième session de la 54e législature, fascicules 1 à 7 = 1999-2000, Second Session of the Fifty-fourth Legislative Assembly, dailies 11 to 46. 2000-01, Third Session of the Fifty-fourth Legislative Assembly, dailies 1 to 7.

Traduction des débats

Comeau, Georges. *Recueil de définitions législatives = Listing of Definitions in Legislation*, 1993- (sur disquette seulement).

LeBlanc, Valmond. *Guide de rédaction pour la traduction parlementaire*, 2000 (sur disquette seulement).

LeBlanc, Valmond. *Répertoire des organismes néo-brunswickois et nationaux = Directory of New Brunswick and National Organizations*, 1990- (sur disquette seulement).

Sauvageau, Alain. *Formules pour la traduction parlementaire = Parliamentary Translation Forms*, 1995- (sur disquette seulement).

Hommages

Edwin (Ed) Allen

Le 28 mars, le député progressiste-conservateur Peter Forbes a souligné le décès d'Ed Allen le 10 janvier 2001.

M. Allen laisse derrière lui un bilan impressionnant au service du public. D'abord, il a travaillé comme enseignant et directeur dans des écoles de la région de Fredericton avant de joindre la fonction publique provinciale en 1953. [Traduction.]

Au cours des 24 années où il a été fonctionnaire, il a gravi les échelons pour devenir sous-ministre du ministère des Affaires municipales et du ministère des Transports. Ed Allen a été député à l'Assemblée législative pendant 13 années ; il a remporté deux mandats de suite dans la circonscription de Fredericton-Nord, en 1978 et en 1982. Il a été ministre des Ressources naturelles et de l'Approvisionnement et des Services. Il a été défait en 1987, puis réélu en 1991. Il s'est retiré de la politique en 1995. [Traduction.]

Dr Édèse Bujold

Le 25 avril 2001, le chef de l'opposition Bernard Richard a rendu hommage au regretté Dr Édèse Bujold, qui est décédé le 22 avril 2001.

Édèse Bujold est né à Carleton, au Québec, en 1919, et est décédé récemment. Il a été député de l'Assemblée législative entre 1970 et 1974 et il a pratiqué la médecine pendant 50 ans. Il a été directeur médical d'une résidence pour personnes âgées et il a servi au conseil municipal de la ville de Dalhousie, a été membre du conseil scolaire, membre du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton et président-fondateur du Club Richelieu de Dalhousie.

Charles McElman

Le 28 mars, 2001, M. Richard a souligné le décès de Charles McElman le 31 décembre 2000.

Le sénateur McElman a siégé au Sénat du Canada avec distinction de 1966 à 1990. En tant que premier secrétaire administratif du Parti libéral, il a joué un rôle important pour rebâtir le Parti libéral du Nouveau-Brunswick après sa défaite en 1952. [Traduction.]

Partisan de Louis Robichaud, un ancien premier ministre, il a travaillé de très près avec lui au milieu des années 60 pour la mise en oeuvre du programme Chances égales, considéré, à ce moment-là, comme un des programmes sociaux les plus progressifs dans l'ensemble du Canada et encore cité comme exemple aujourd'hui.

Horace Smith

Des parlementaires ont rendu hommage à la mémoire du regretté Horace Smith, qui est décédé le 22 mars 2001, constatant qu'il est né le 17 mars 1914 et a été député de Sunbury de 1960 à 1987. Il a été pendant 15 ans membre du conseil du comté de Sunbury. Il a également été président de la Union of New Brunswick Municipalities. Il a été secrétaire du Parti progressiste-conservateur et a exercé les fonctions de ministre sans portefeuille et de ministre des Affaires municipales.

Jean-Maurice Simard

Le 21 novembre 2001, le premier ministre Bernard Lord a rendu hommage à la mémoire de Jean-Maurice Simard, qui est décédé le 17 juin 2001.

Au cours de sa brillante carrière politique, Jean-Maurice Simard a été un promoteur passionné de la langue française et du développement économique, social et politique de la communauté acadienne. Il est reconnu comme le père du projet de loi 88, la Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick, *dont une partie est aujourd'hui inscrite dans la Constitution canadienne. Il a aussi présidé aux modifications de la* Loi scolaire *du Nouveau-Brunswick, qui ont mené à la création d'écoles et de districts scolaires homogènes.* [Traduction.]

Après avoir représenté la ville d'Edmundston à l'Assemblée législative pendant 15 années, il est devenu, comme il aimait tant le dire lui même, le sénateur d'Edmundston au Sénat canadien. M.Simard a profité de son poste de sénateur pour appuyer de nombreuses questions qui ont eu des répercussions importantes sur l'ensemble de la communauté acadienne et la communauté francophone du Canada, telles que l'établissement d'un programme national de radio communautaire dans les collectivités minoritaires de langue française et la révision de la Loi sur les langues officielles *du Canada en 1988.*

M. Simard a écrit qu'il avait consacré 30 années de sa vie à la promotion de l'égalité du français et de l'anglais par égard pour la justice et l'équité ainsi que par amour pour sa province et son pays. Son engagement profond et sa passion pour la vie publique lui ont acquis le respect tant de ses collègues que de ses adversaires. [Traduction.]

Harold Terris

Le 24 avril 2001, M. Richard a souligné le décès de Harold Terris.

Pilote d'avions Spitfire qui a combattu outre-mer pendant la Seconde Guerre mondiale, M. Terris a été pendant longtemps un fonctionnaire très respecté au service du Nouveau-Brunswick. En outre, il a été député à l'Assemblée législative de 1987 à 1991. [Traduction.]